CHOISY infos
Magazine municipal d'informations • Juin 2011 • n° 145

Inauguration du Pôle intermodal

# Un nouveau visage pour le centre-ville

# Permanences des élus

**N° d'appel de la mairie : 01 48 92 44 44**

## Le maire

**Daniel Davisse**
Maire
Mercredi à partir de 16 h et samedi matin
Sur rendez-vous
Tél. : 01 48 92 44 44
daniel.davisse@choisyleroi.fr

## Ses adjoints

**Jean-Joël Lemarchand**
1er adjoint
Communication, Relations publiques, Relations internationales
Sur rendez-vous
Tél. : 01 48 92 44 44
jean-joel.lemarchand@choisyleroi.fr

**Nadia Brahimi**
2e adjoint - Développement durable et Cadre de vie, Conseillère régionale
Tous les jours, sur rendez-vous
nadia.brahimi@choisy-socialiste.fr
Tél. : 01 48 92 44 36

**Catherine Després**
3e adjoint - Personnel communal, Restauration, Travaux du quotidien
Sur rendez-vous
Tél. : 01 58 42 47 40
catherine.despres@choisyleroi.fr

**Francoise Juhel**
4e adjoint
Enfance, Vie scolaire
Tous les jours, sur rendez-vous
Tél. : 01 48 92 44 36

**Nadine Luc**
5e adjoint
Politique de la Ville, Prévention – Sécurité, Espace Langevin
Sur rendez-vous
Tél. : 01 48 92 44 44
nadine.luc@voila.fr

**Frédéric Tisler**
6e adjoint
Action sociale, Solidarité
Tous les jours, sur rendez-vous
Tél. : 01 48 92 44 36
frederic.tisler@choisy-socialiste.fr

**Hassan Aoummis**
7e adjoint
Sports
Sur rendez-vous
Tél. : 01 58 42 47 40
aoummis.hassan@cegetel.net

**Marie Thérèse Caro Bueno**
8e adjoint
Santé, Hygiène
Tous les jours,
sur rendez-vous
Tél. : 01 48 92 44 36
marie-therese.caro-bueno@choisy-socialiste.fr

**Gilles Dupuy**
9e adjoint
Finances, Jeunesse, Handicap
Mercredi après-midi
et samedi matin
Sur rendez-vous
Tél. : 01 48 92 44 44
gilles_dupuy@yahoo.fr

**Élodie Massé**
10e adjoint
Vie associative, Droits des femmes
Tous les jours, sur rendez-vous
Tél. : 01 48 92 44 36
elodie.masse@choisy-socialiste.fr

**Didier Guillaume**
11e adjoint
Logement, Habitat
Vice-Président du Conseil général
Sur rendez-vous
Tél. : 01 48 92 44 44

## Les conseillers municipaux délégués

**Gérard Chambon**
Conseiller municipal délégué
Culture, Mémoire
Sur rendez-vous
Tél. : 01 58 42 47 40
gerard.chambon@choisyleroi.fr

**Patrice Diguet**
Conseiller municipal délégué
Travaux, Informatique
Sur rendez-vous
Tél. : 01 48 92 44 44
diguet.patrice@yahoo.fr

**Micheline Odin**
Conseillère municipale déléguée
Petite enfance
Mercredi sur rendez-vous
Tél. : 01 58 42 47 45
micheline.odin@choisyleroi.fr

**Bernard Athea**
Conseiller municipal délégué
Affaires économiques – commerce - emploi
Tous les jours, sur rendez-vous
Tél. : 01 48 92 44 36

**Laurent Ziegelmeyer**
Conseiller municipal délégué
Démocratie participative
Tous les jours, sur rendez-vous
Tél. : 01 48 92 44 44
laurent.ziegelmeyer@free.fr

**Mouvement Démocrate**
Ancienne mairie, mercredi et samedi de 10H00 à 12H00 ou sur rendez-vous au 01 78 68 40 87 / 06 43 46 76 56

**Union Choisyenne pour l'Alternance**
Ancienne Mairie, tél.: 01 58 42 47 10 - Mercredi sur rendez-vous au 06 62 33 28 28 - Deuxième samedi de chaque mois, de 9h30 à 11h / 06 01 84 76 48

# Sommaire


**p4 Aménagement**

• **Inauguration du Pôle intermodal**
Transports en commun favorisés, déplacements des piétons sécurisés, circulation routière apaisée, accès des personnes à mobilité réduite facilité et qualité des espaces publics améliorée... Après quatre ans de travaux, le Pôle intermodal a été officiellement inauguré le samedi 28 mai.

**p8 Actualités**

• **Jeunesse**
Les bons plans de l'été.

• **Assainissement**
La rue Waldeck Rousseau fait peau neuve.

• **Repas de Quartier**
Un dîner absolument parfait.

• **Canicule**
Le Plan Prévention reconduit.

**p12 Zoom sur**

• **Sécurité publique**
Prévenir la délinquance :
entre éducation et sanction.
Insécurité, incivilités et délinquance... Ces questions sensibles, certains les exploitent politiquement, d'autres, à l'image de la Ville, les affrontent et s'efforcent d'y apporter des réponses concrètes. Quelle est la situation à Choisy en la matière ? Que fait la municipalité pour garantir sécurité et tranquillité à ses habitants ? Éléments de réponse.

**p16 Développement durable**

• **Agenda 21**
Les Choisyens, source d'inspiration

**p17 Aménagement**

• **Plan Local d'Urbanisme**
Construisons ensemble l'avenir de Choisy.

**p18 Tous les rendez-vous du mois**

- Tous les rendez-vous culturels, sportifs et associatifs de ce mois de juin
- Programme du cinéma.

**p21 Vie internationale**

• **Enfants vietnamiens et choisyens**
Leçon de partage

**p22 Vie culturelle**

• **Le logiciel libre à Choisy**
Une autre manière d'envisager l'informatique.

**p24 Vie sportive**

• **Football**
Kenza, une touche féminine.

• **94 L'Attitude Sport**
Prime à la nouveauté.

• **Tournois**
Finir sur une bonne note.

**p26 Expression des groupes politiques**

**p29 Numéros utiles / Carnet**

Naissances, mariages, décès, pharmacies de garde.

CHOISY infos

Publication éditée par la ville de Choisy-le-Roi.
Tél. : 01 48 92 41 81. Fax : 01 48 92 41 56.
E-mail : choisyinfo@ville-choisy-le-roi.fr
Directeur de la publication :
Jean-Joël Lemarchand
Directeur de la rédaction : Nicolas Lejeune
Rédacteur en chef : Rahim Talbi
Ont collaboré à ce numéro :
Claude Bardavid, Élisa Dizambourg, Priscilla Fiari, Stéphane Godin, Stéphane Laforge, Armelle Nébilon et Malika Souyah.
Photos : Anja, Michel Aumercier, Alain Guerrier, Mira, Odilon et Rahim Talbi.
Secrétariat : Pierrette Jeannot
Mise en page-Photogravure : Périgraphic
Impression : IN-Choisy
Publicité : HSP 01 55 69 31 00
www.choisyleroi.fr

## Choisy Infos et vous...

- **Vous ne recevez pas *Choisy Infos* dans votre boîte aux lettres ?** Signalez vos nom et adresse au Service Communication au 01 48 92 41 81. Nous transmettrons vos coordonnées à la société en charge de la distribution pour vous assurer la diffusion de votre magazine.
- **Vous souhaitez diffuser une information dans le magazine municipal ?** Merci de nous la transmettre au moins un mois avant la parution (1er lundi de chaque mois) à choisyinfo@choisyleroi.fr ou contactez-nous au 01 48 92 41 64.
- **Vous voulez faire connaître vos activités par le biais de la publicité ?** Artisans, commerçants, promoteurs immobiliers, chefs d'entreprise... Contacter la régie HSP au 01 55 69 31 00.



# Aux côtés de tous ceux et de toutes celles qui souffrent

Nous consacrons dans ce numéro de *Choisy Infos* une large place à deux questions importantes : l'aménagement de la ville au travers de l'inauguration du Pôle intermodal et la sécurité publique.

Certes, ces deux sujets concernent directement la vie quotidienne des Choisyens, mais ils ne doivent pas nous faire oublier, loin de là, une autre question fondamentale, celle de la situation sociale qui ne cesse de se dégrader.

Ainsi, notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) enregistre actuellement une forte demande de différentes aides. Ceci est lié à la dégradation du pouvoir d'achat, au chômage, à l'augmentation des coûts de la vie, de l'énergie, des soins... Aussi, le nombre d'inscrits au Revenu de Solidarité Active (RSA) est en forte croissance. Naturellement, notre CCAS accueille et accompagne ces femmes et ces hommes en difficulté. Pour faire face à ces nombreuses demandes, nous allons même procéder à des recrutements pour renforcer les effectifs du CCAS.

En regardant de près l'évolution démographique de notre ville qui atteint aujourd'hui les 41 000 habitants, on constate que la majorité des Choisyens possède un pouvoir d'achat relativement correct, il n'en demeure pas moins que le nombre de nos concitoyens en difficulté sociale est en nette augmentation.

Notre municipalité se doit d'être aux côtés de tous ceux et de toutes celles qui souffrent en les faisant bénéficier, dans la limite de nos possibilités, de tous les dispositifs d'aides existants. Mais cette solidarité ne remplacera pas une action résolue contre le chômage et la précarité. Nous sommes bien décidés à continuer d'y travailler car des solutions existent, notamment celle qui consiste à placer l'argent au profit de l'humain et non dans l'étalement des richesses ou dans les profits spéculatifs des actionnaires.

Un prochain *Choisy Infos* traitera plus au fond ces questions sociales et rappellera les actions municipales en la matière.

**Daniel Davisse**
Maire de Choisy-le-Roi
Chevalier de la Légion d'honneur

© A. Guerrier

## Aide à la création d'entreprise

**Vendredi 20 mai.** Expositions, débats et conférences étaient au menu de cet après-midi entièrement dédié à la création d'entreprise.

© Mira

## Les chineurs au rendez-vous !

**Samedi 21 mai.** Des dizaines d'exposants et des milliers de visiteurs ! Organisée par l'association des commerçants choisyens (AVECC), la traditionnelle brocante du quartier Saint-Louis a connu un grand succès.

© Anja

## Ronde de Choisy

**Dimanche 22 mai**. Des centaines de coureurs, amateurs et professionnels, étaient au rendez-vous pour cette 11e Ronde de Choisy. Photos et résultats sur **www.choisyleroi.fr**

© Mira

© Anja

## Le carnaval des petits choisyens

**Mercredi 4 mai.** Costumes colorés et déguisements originaux ! Les enfants des centres de loisirs ont animé les rues de la ville... au plus grand bonheur des passants croisés sur leur parcours. Toutes les photos sur **www.choisyleroi.fr.**

© Mira

## Salon du jeu

**29-30 avril.** Une première, une réussite ! Des dizaines de familles choisyennes ont visité ce salon consacré aux jeux, organisé par l'Espace Langevin et Didacto, une entreprise locale de vente de jeux éducatifs et matériels pédagogiques.
Images sur **www.choisyleroi.fr**

© D.R

## Concert des élèves du Conservatoire

**Vendredi 27 mai.** Une belle prestation musicale à chaque passage ! Les concerts, régulièrement donnés par les élèves du Conservatoire sur la scène de l'espace Langevin, sont devenus des moments incontournables.

## Célébration du 8 mai 1945

Anciens combattants, élus, collégiens de Jules Vallès, enfants et parents ont investi le parc de la mairie pour réaffirmer leur attachement à la paix, à l'occasion de la célébration du 8 mai 1945.
Plus de photos sur **www.choisyleroi.fr**

Inauguration du Pôle intermodal

# Un nouveau visage pour le centre-ville

**Après quatre années de travaux, le Pôle intermodal de Choisy, pôle d'échange le plus important du Val-de-Marne, a été officiellement inauguré par l'ensemble des acteurs du projet lors d'une journée festive le samedi 28 mai dernier.**

© Anja

*Le symbolique coupé de ruban qui marque l'inauguration officielle du Pôle intermodal.*

Lancé en mars 2007, le Pôle intermodal est une opération locale aux enjeux régionaux. La réalisation a permis de réaménager en profondeur un vaste périmètre allant du parvis de la gare RER au carrefour Rouget de Lisle, en passant par les avenues Jean Jaurès, Anatole France, Pablo Picasso et 8 mai 1945. « *Le réaménagement du Pôle intermodal était devenu nécessaire*, s'accordent à dire l'ensemble des partenaires du projet, *afin d'améliorer son fonctionnement et de répondre aux grands enjeux du Schéma Directeur d'Île-de-France et du Plan de Déplacement Urbain. À savoir favoriser les transports en commun, sécuriser les déplacements des piétons, apaiser la circulation routière, faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite et améliorer la qualité des espaces publics.* »

C'est donc un nouveau visage du cœur de ville qui s'offre désormais aux habitants mais aussi aux milliers d'usagers des transports en commun : un parvis de la gare aménagé en vaste plateau piétonnier de 1 500 m², une avenue Jean Jaurès transformée en un véritable boulevard urbain aux larges trottoirs plantés, un carrefour Rouget de Lisle plus fonctionnel, des espaces piétons rendus plus accessibles, plus accueillants, une cathédrale bien mise en valeur…

Pour le maire Daniel Davisse, «*la réalisation du Pôle intermodale n'est qu'une étape dans le processus de transformation et de modernisation du centre-ville qui sera suivie par d'autre*». Allusion faite aux aménagements actuellement en cours dans le cadre du renouvellement urbain du centre-ville : création d'une grande esplanade Jean-Jaurès – qui accueillera deux fois par semaine un marché dit du soir réservé aux produits de bouche – et des commerces de proximité en pied d'immeubles, ouverture de 200 places de stationnement supplémentaires non loin de là (parking Choisy-sud), construction d'un escalier monumental et de deux ascenseurs pour relier la dalle à l'avenue Jaurès.

**Rahim Talbi**

## Trois questions à…

**Daniel Davisse, maire de Choisy-le-Roi**

*« Une belle étape qui sera suivie d'autres. »*

**Choisy Infos :** *1997, premières réflexions, 2011 inauguration ! La réalisation du Pôle intermodal fut une bataille longue …*

**Daniel Davisse** *Il faut d'abord souligner que la ville évolue et s'adapte avec le temps. En effet, le projet d'aménagement du Pôle intermodal a germé en 1997. Dès ce moment, il nous est apparu nécessaire d'agir, car, si nous disposions de plusieurs moyens de transports – ce qui est pour nous un atout fondamental –, ces modes de transport étaient, en revanche, mal organisés. Notre ville et les milliers d'usagers ne bénéficiaient pas pleinement de cet atout. Plus grave encore, la sécurité des piétons n'était pas garantie. Un constat qui nous a amené à réfléchir pour améliorer cette situation. Il fallait donc travailler sur un nouvel aménagement pour remédier à toutes ces lacunes avec une volonté de créer un véritable cœur de ville. Tout cela, au travers d'un vrai projet urbain, alliant urbanisme, sécurité des piétons, développement des transports et du commerce.*

**C. I.** *Un projet urbain qui n'est pas encore totalement réalisé…*

**D. D.** *L'inauguration du pôle est une belle étape. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de nos partenaires sur cette opération, mais également les Choisyens qui ont partagé avec nous cette nécessité de transformer Choisy. La modernisation de notre ville est un processus qui ne s'arrêtera pas là. La reconquête du centre-ville se poursuivra par l'ensemble des réalisations programmées dans le cadre du projet renouvellement urbain.*

**C. I.** *En votre qualité d'ancien vice-président du STIF et du Conseil général en charge des transports, pensez-vous que cette question s'est renforcée avec la réalisation du Pôle intermodal ?*

**D. D.** *La présence massive des Choisyens et de nombreuses personnalités à l'inauguration du pôle démontre l'importance de cette belle entreprise, mais aussi la conviction de tous de la nécessité de développer davantage les transports en commun. La question donne lieu en ce moment à d'importes décisions à l'échelle régionale. Je veux évoquer la nouvelle ligne de bus en site propre qui desservira Thiais-Pompadour-Sucy, le prolongement de la ligne 8 du métro à Créteil, la gare Pompadour sur la ligne D du RER, le futur tramway Porte de Choisy-aéroport d'Orly. Sans oublier bien évidemment le projet Orbival et le réaménagement de la gare des Ardoines à Vitry qui sera bénéfique pour le quartier du Lugo. Ce travail du STIF et du Conseil général, auquel j'ai eu l'honneur de participer, vise à développer les transports en commun et à améliorer la qualité de vie des habitants.*

**Propos recueilli par Rahim Talbi**

## Une journée festive

**Samedi 28 mai.**
Représentants institutionnels et de nombreux Choisyens étaient au rendez-vous à l'occasion de l'inauguration officielle du Pôle intermodal. Au programme de cette journée festive : défilé d'une «batucada», artistes échassiers, jongleurs, cracheurs de feu, concert jeune public «Rock'n'mômes»...
**Toutes les images sur www.choisyleroi.fr**

© Anja

© Anja

© Anja

© Anja

Le Pôle intermodal

# Ils en parlent ...

## Les financeurs ...

***Jean-Paul Huchon***
***Président de la Région Île-de-France***
*«La fin des travaux du pôle multimodal de Choisy marque la renaissance d'un site majeur du Val-de-Marne et de l'Île-de-France. Après plusieurs années d'un chantier de réaménagement de grande ampleur, les usagers bénéficient désormais d'une amélioration très importante de leurs conditions de déplacements. À travers cette réalisation, c'est toute la politique régionale d'amélioration des réseaux de transports publics franciliens qui est renforcée.»*

***Pierre Dartout,***
***préfet du Val-de-Marne :***
*«Avec l'aménagement du Pôle intermodal, une opération bien réussie, Choisy peut désormais profiter pleinement de sa position géographique stratégique. Cette réalisation est une parfaite réconciliation de tous les atouts de la ville à savoir ses axes routiers, ses bords de Seine et ses nombreux modes de transports.»*

***Francis Idrac,***
***ancien Préfet du Val de Marne (1996-2000)***
*«Des transports collectifs de qualité sont une nécessité et un atout essentiel pour un développement urbain harmonieux. Leur fluidité et leur articulation intermodale sont des enjeux majeurs et Choisy-le-Roi, par son positionnement géographique, est un site remarquable. Cet investissement aura mis du temps à se concrétiser, mais il ne suffit pas d'avoir l'idée ! Il faut de la continuité dans la volonté des décideurs locaux pour y arriver, et je me réjouis qu'elle ait fait son chemin.»*

## Le Pôle en chiffres

•**30000** voyageurs, dont **16000** en correspondance • **50000** véhicules au carrefour Rouget de Lisle • **23000** véhicules sur l'avenue Jean-Jaurès •**30000** piétons • Il est desservi par le RER C, le Trans Val-de-Marne (Tvm), 5 lignes de bus RATP (183, 103, 182, 393,396), 2 lignes de bus Optile (Athis Car 3 et 9) et le Choisy Bus • **Coût : 14,5** millions € HT (Région Île-de-France 23 %, État 23 %, Conseil général 19 %).

***Christian Favier,***
***Président du Conseil général du Val-de-Marne***
*«Le Pôle intermodal de Choisy est une opération emblématique qui illustre l'ambition du Conseil général en matière de transport, de qualité de vie et de sécurité routière. Conscient des contraintes et des difficultés rencontrées pendant les travaux, j'espère qu'aujourd'hui, les Choisyens accueillent avec enthousiasme leur nouveau cœur de ville entièrement réaménagé.»*

## Le Concepteur

***Thomas Richez,***
***architecte***
*«Ce pôle d'échange a la particularité de se situer au cœur même du centre-ville, ce qui lui confère une situation inédite. C'est à travers cette singularité que nous avons travaillé le projet afin de répondre aux enjeux de transports. Les aménagements réalisés ont changé les habitudes des habitants qui ont maintenant de multiples possibilités de traverser l'avenue Jaurès, se rendre à la gare RER ou tout simplement se promener. Avec cet aménagement et en attendant le reste (esplanade et marché), c'est toute la notion du cœur de ville qui sera réaffirmée.»*

## Le pilote de l'opération

***George Touvais,***
***directeur adjoint au Département***
*La concrétisation du Pôle intermodal est le résultat d'un travail collectif, le fruit d'une volonté commune et partagée. Financeurs, maîtres d'œuvre et d'ouvrage, architectes, entreprises, Ville de Choisy... chacun a mis du sien et largement contribué à ce succès. En sa qualité de maître d'ouvrage des travaux, le Conseil général a démontré sa capacité de porter et de réussir un projet d'aménagement lourd et complexe. Mieux, il en a fait, une opération exemplaire en matière de développement durable, grâce notamment au recyclage du béton issu de la démolition de la passerelle pour le remblaiement de «la cuvette» de l'avenue Jaurès, utilisation de pavés en granit en lieu et place*

*d'un enrobé (bitume, pétrole). Le projet a également fait l'objet d'un bilan carbone, une démarche dont les résultats sont très positifs. »*

## Les habitants

***Mélodie Cohen, formatrice***

*« Nous pensions que la disparition de la passerelle compliquerait les déplacements dans le centre-ville. Aujourd'hui, il n'en est rien ! Le résultat, après une période de travaux difficile, est agréable. Le site est bien accessible, lumineux et la cathédrale bien mise en valeur. Cerise sur le gâteau : cette magnifique perspective qu'offre l'avenue Jean-Jaurès, complètement dégagée, spacieuse et ouverte. Je voudrais juste rajouter que ce sont tous ces aménagements urbains qui ont motivé notre installation à Choisy en novembre 2008. »*

***Sébastien Grellier, délégué pharmaceutique***

*« En achetant un appartement dans l'une des tours de la Dalle en novembre 2010, je savais que le quartier était en pleine mutation urbaine. Les travaux et les désagréments qu'ils occasionnent ne m'ont pas dissuadé. En attendant la concrétisation de tous les autres projets urbains en cours dans ce quartier, je savoure déjà le résultat de cette réalisation. Néanmoins, je suis un peu inquiet quant au respect et au maintien en l'état du mobilier urbain. J'appelle à plus de civisme. »*

## Les opérateurs de transports

***Sophie Mougard, directrice générale du STIF***

*« À Choisy, où transitent près de 30 000 voyageurs par jour, le STIF a décidé d'améliorer les correspondances de toutes les lignes de bus avec le RER C en réalisant un Pôle intermodal. En tant que pilote de l'ensemble du projet, nous avons veillé au respect du calendrier et des coûts. À terme, pour donner aux usagers des transports en commun la vision la plus complète de l'offre de mobilité à leur disposition, l'information multimodale voyageurs sera déployée par le STIF avec l'ensemble des acteurs du pôle de Choisy-le-Roi. »*

***Pierre Cunéo, directeur de la ligne C du RER***

*« Pour accompagner l'aménagement du Pôle intermodal, nous avons entrepris avec RFF, plusieurs aménagements afin de rendre la gare plus accessible. Toujours avec le même partenaire, nous travaillons à la requalification de l'accès secondaire côté quartier du Port, en lien avec les immenses travaux d'aménagement en cours, portés par la SADEV. En effet, vu l'ampleur de l'opération et ses ambitions, il faut que les accès permettent d'acheminer les futurs utilisateurs du site. Ce nouvel accès s'intègrera parfaitement dans le nouveau tissu urbain et garantira une accessibilité pour personnes à mobilité réduite à la gare depuis le quartier du Port. Programmés en 2013, les travaux comprendront aussi la rénovation de la passerelle, la réfection du souterrain et de l'abri filant situé sur le quai 1, également très attendus par les usagers de la gare. »*

***Philippe Martin, Directeur général adjoint de la RATP***

*« La mise en service du Pôle va permettre à la RATP d'accueillir sereinement plusieurs améliorations de l'offre de transport à l'échelle régionale, dont la nouvelle ligne de bus 393 en site propre qui desservira Thiais-Pompadour-Sucy-Bonneuil, le prolongement de la ligne 8 du métro à Créteil Pointe du Lac et à terme la gare Pompadour sur la ligne D du RER. Avec la mise en service progressive de ces projets, la fréquence des bus sur le site propre TVM sera accrue ainsi que le nombre de voyageurs en transit sur l'ensemble du pôle, d'où l'intérêt d'augmenter la capacité de nos arrêts et d'accroître la lisibilité du site. L'offre de transport sera renforcée par la restructuration de l'actuelle ligne 393 (future ligne 293) qui offrira une nouvelle desserte du secteur de la ZAC du Port et du sud de Choisy en passant par le Pôle intermodal de Choisy. »*

© R. Talbi

*Place de la gare, avant aménagement du Pôle intermodal.*

© Anja

*Parvis de la gare aujourd'hui.*

© Odilon

*L'avenue Jean-Jaurès en chantier.*

© R. Talbi

*La cathédrale Saint-Louis complètement dégagée et mise en valeur.*

Jeunesse

# Les bons plans de l'été

**Les structures municipales de la Jeunesse s'activent pour que les vacances des jeunes Choisyens soient radieuses. Pour les aider à rester à Choisy ou les encourager à partir, ils ont le choix entre une kyrielle d'activités, de séjours et de soutiens à projets. Tour d'horizon.**

© Mira

*Durant les vacances d'été, le stade Jean Bouin se transforme en base d'activités sportives pour les jeunes.*

La Maison de la Jeunesse propose des activités sportives et ludiques, des sorties diverses ainsi que des séjours variés. Ainsi, en partenariat avec les services Sports et Enfance, le stade Jean Bouin se transforme en base d'activités. Durant tout l'été, des structures gonflables, des animations à profusion, mais aussi des ateliers artistiques sont proposés. De nombreuses initiations au sport, à la danse, au théâtre et au cirque attendent également les jeunes. «*Outre les nombreuses activités sportives que nous mettons en place avec les collègues du stade Jean Bouin, la Maison de la Jeunesse organise des sorties au spectacle ou dans les bases de loisirs des environs*», précise Arsalane Naïmi, responsable du secteur Séjours à la Maison de la Jeunesse. D'ailleurs, des séjours à Royan, en Charente-Maritime, en Espagne et en Turquie permettront à une centaine de jeunes de découvrir de nouveaux horizons.

## Des aides précieuses **aux projets**

Pour bien préparer les vacances, le Point Information Jeunesse (PIJ) dispense des Aides aux Projets (jusqu'à 400 €) pour réaliser des actions de qualification professionnelles, culturelles, humanitaires. Il en est de même pour la Bourse Vacances (jusqu'à 100 €). Avec le Projet Permis, le PIJ permet de décrocher le «petit papier rose» ! « *Ce dispositif permet de co-financer le permis de conduire à hauteur de 70 %* , souligne Sofiane Djenane, responsable du PIJ. *Il nécessite un engagement et un investissement personnels. Les jeunes intéressés doivent participer d'abord à des ateliers de prévention routière, où un accent particulier est mis sur les conduites dangereuses (alcool, drogues et médicaments) à éviter.* » Des visites au garage municipal complètent le chapitre connaissances techniques. Pour ceux qui le désirent, des cours renforcés de code de la route et des heures de conduites supplémentaires sont aussi proposés à des tarifs préférentiels. Quant aux 30 % du coût restant à la charge des jeunes, le PIJ peut les aider à mettre en place des solutions de financement.

Stéphane Godin ■

**Maison de la Jeunesse.**
**Tél. 01 48 52 16 11.**
**Point Information Jeunesse (PIJ).**
**Tél. 01 78 68 40 86 et sur choisyleroi.fr**

## Les vacances des 3-13 ans

### Centres de loisirs à la carte

Les vacances d'été se préparent aussi pour les 3-13 ans. Écoles maternelles et primaires de la Prairie et des Gondoles, Maison Cerise et Calypso : six centres de loisirs municipaux, dont trois situés hors des murs de l'école – une originalité choisyenne – proposent aux enfants un vaste choix d'activités et de loisirs culturels et sportifs, d'éveil et de découverte : jeux d'eau, sorties à la base nautique, initiation au golf, à l'escalade, ateliers, créations, cuisine, sport, etc. Mieux, pour la deuxième année consécutive, les préinscriptions ne sont plus obligatoires. Les démarches peuvent être effectuées huit jours seulement avant l'arrivée au centre. Et, contrairement aux autres périodes de vacances, il n'est pas nécessaire de réserver les jours de présence à l'avance, ce qui offre une plus grande liberté aux parents.

S. G.

**Service Enfance – Vie Scolaire.**
**Hôtel de ville, 2e étage.**
**Tél. 01 48 92 41 41**
**et www.choisyleroi.fr**

© Mira

*Les six centres de loisirs de la ville attendent les petits Choisyens.*

Assainissement

# La rue Waldeck Rousseau fait peau neuve

**À partir du 1er juillet, des travaux importants vont améliorer la qualité de l'eau. Bientôt, 115 logements bénéficieront d'une remise aux normes. En attendant, piétons et automobilistes devront faire preuve de patience.**

Vétuste, le réseau d'assainissement situé sous la rue Waldeck Rousseau nécessite une franche réhabilitation. Les usagers ont pu s'en rendre compte puisque des effondrements se sont déjà produits. La Ville a donc décidé d'entreprendre à partir de début juillet des travaux de remplacement de cette partie du réseau en installant un système d'assainissement séparatif. « *L'opération consiste à séparer le réseau des eaux usées de celui des eaux pluviales. Ce procédé permet ainsi de limiter l'apport d'eau de pluie vers les stations d'épuration et en revanche de veiller à la récupération de l'ensemble des eaux usées* », explique Geoffroy Jean-Bart, responsable du service Assainissement à la mairie. Grâce à ces travaux d'un montant de 325000€ TTC, 115 logements bénéficieront d'une remise aux normes qui à terme sera effective sur l'ensemble de la commune.

*Plan de circulation provisoire.*

## Quatre mois de **travaux**

Nécessaires à la fois pour la préservation de l'environnement, l'amélioration de la qualité de l'eau mais également pour le respect de la règlementation européenne, ces travaux, qui devraient durer environ quatre mois, vont fortement perturber la circulation de la rue Waldeck Rousseau et des voies alentours. Le chantier va toutefois être réalisé en phases successives afin de limiter la zone de travaux sur la rue. Consciente des désagréments que vont subir les riverains, la municipalité mettra en place un plan de circulation (*cf. plan ci-dessous*), ainsi qu'une signalétique adaptée permettant de guider les usagers. Pendant les travaux, la circulation et le stationnement seront interdits sur la rue. Les accès riverains seront néanmoins possibles hors horaires du chantier, soit du lundi au vendredi avant 8 h le matin et après 16 h 30 le soir, ainsi que les samedis et dimanches. La ligne de bus Athis Car sera déviée vers l'avenue Rondu pendant toute la durée du chantier. Les automobilistes pourront quant à eux remonter vers l'avenue de la République en empruntant la rue Alphonse Brault qui sera mise en double sens. De plus, le stationnement dans le secteur sera modifié : rue Alphonse Brault, le stationnement se fera en alternance bimensuelle pendant toute la durée du chantier, il sera interdit avenue Marcel David, entre les rues Waldeck Rousseau, Alphonse Brault, et rue Michelet. La Ville tient à disposition des usagers des parkings publics qui peuvent les accueillir dans la limite des places disponibles.

**Eliza Dizambourg**
**Service Assainissement.**
**Tél. 01 48 92 41 24 et www.choisyleroi.fr**

## Évacuation, mode d'emploi

L'évacuation des eaux se fait en trois étapes. Les eaux s'écoulent via un premier réseau propre à l'habitation et rejoignent les canalisations publiques de la rue (communales). Celles-ci regagnent ensuite les grands ouvrages de transport des eaux du Conseil général, situées généralement sur les grands axes routiers. Les eaux usées des foyers choisyens sont évacuées vers les stations d'épuration de Valenton et d'Achères (Yvelines).
La longueur des canalisations communales est estimée à 44 km. Celles-ci se divisent en trois catégories : le réseau des eaux usées (11 km) ; le réseau des eaux de pluie (9 km) ; le réseau unitaire (24 km) destiné à récupérer à la fois eaux de pluie et eaux usées.

Repas de Quartier

# Un dîner absolument parfait

**Le samedi 18 juin, tables, chaises et victuailles se déploient dans toute la ville. Pour cette 7e édition des Repas de Quartier, les Choisyens sont invités à faire bombance avec leurs voisins au pied de leur immeuble, devant leur maison… Convivialité garantie.**

© Odillon

*Zones pavillonnaires et cités, la mayonnaise des Repas de Quartier a pris dans tout Choisy.*

Chaque année depuis 2004, un soir de printemps, les rues de Choisy se peuplent de tables et de chaises pour un Repas de Quartier convivial. Devenu un moment incontournable de la vie des Choisyens, l'événement mobilise une trentaine de sites à travers la ville. Cette année, le festin se déroulera le 18 juin. Pour l'occasion, voisines et voisins se mobilisent pour partager plats savoureux et conversations joyeuses. Béatrice Alirol, conseillère municipale, vit dans une zone pavillonnaire. Dès 2004, elle s'investit dans l'organisation des Repas de Quartier : « *Après la canicule de 2003, cette soirée festive imaginée par la municipalité a permis de sortir certaines personnes de leur isolement. Moi, je me suis tout de suite lancée dans l'aventure !* » Grâce à l'énergie de la conseillère municipale, rue Lamarck, le 18 juin, autour d'une dizaine de tables, une centaine de personnes devraient papoter en dégustant de bonnes choses dans la douceur printanière. « *Je suis dans le quartier depuis longtemps, mais ce repas m'a permis de vraiment rencontrer mes voisins. Certains sont devenus des amis, maintenant on se reçoit… Un jour, on a même vu débarquer des jeunes de la rue Jules Vallès, une quiche sous le bras !* », raconte Béatrice Alirol.

## Imagination **et invention**

L'initiative née voilà sept ans a fait des émules. C'est dès 1996 que Yamina Akabi, membre de l'Amicale des Supers Navigateurs CNL, concocte de façon informelle apéros ou *tea time* dans le quartier des Navigateurs Sud. Lors du Repas de Quartier, elle réunit maintenant plus de 150 convives, adultes et enfants, autour d'un barbecue. « *Le but, c'est de resserrer les liens entre locataires. Pendant ces moments exceptionnels, qui sortent du quotidien, les gens sont plus détendus, plus à l'écoute… C'est l'occasion idéale pour faire passer des messages, régler des petits différends.* » Jean-Joël Lemarchand, premier adjoint au maire, se réjouit de l'adhésion des Choisyens à cet événement : « *Cet enthousiasme traduit le besoin de convivialité, d'imagination et d'invention de nos concitoyens. Ce soir-là, dans chaque quartier, récent ou ancien, cité ou zone pavillonnaire, on invente sa cuisine, on reconnaît ses voisins : on se fait du bien. Partout, on ressent le même désir d'aller vers l'autre dans une rencontre amicale souvent ponctuée de musique, de pâtisseries et de sauces relevées.* » Pour contribuer au bonheur collectif, la mairie met à disposition tables et chaises, interdit certaines rues à la circulation et déploie un dispositif de sécurité afin que les ripailles se déroulent sans souci. « *Sans la formidable équipe du service des Fêtes menée par Cédric, qui se charge de la livraison et de l'enlèvement du mobilier prêté, ces repas ne pourraient pas avoir lieu* », précise monsieur Lemarchand.

## Des retraités **et plein d'enfants**

Isabelle Damas vit aux Gondoles, elle participe depuis quatre ans au Repas de Quartier. Cette année encore, elle va rameuter ses voisins afin qu'ils se retrouvent autour des tables dressées pour l'occasion dans le parc Brossolette. « *J'habite ici depuis 1994. C'est un quartier sympa, mais quand on travaille, on ne voit pas grand monde. Ce repas, ça permet de créer certains liens. Après, quand on se rencontre, on papote un peu plus longtemps… Pour le 18 juin, on va essayer de motiver les gens : on va voir si ça prend ! J'en ai déjà parlé à quelques personnes. D'habitude, on est une quarantaine à se retrouver autour de mafé, de sandwichs aux merguez, de salades… Y'a des retraités, mais aussi plein d'enfants !* » Saveurs asiatiques, africaines, maghré-

© Aumercier

*Les voisins se retrouvent et échangent pour mieux se connaitre.*

© Aumercier

*Petits et grands se retrouvent lors des repas de quartiers, un jour de fête entre voisins.*

bines... toute la diversité de Choisy se retrouve sur les tables installées au pied des immeubles, entre deux pavillons... Jean-Joël Lemarchand se souvient : « *Une année, une Choisyenne de retour des États-Unis nous a concocté un festin américain. Ce fut un festival de gelées vertes, rouges, bleues, de glaces et de pancakes. La gelée tremblait, les convives, eux, se régalaient.* »

## Désir d'être **heureux**

Chaque année, vous êtes entre 1500 et 2000 à vous prendre au jeu et à partager vos victuailles lors de cette manifestation qui mobilise de plus en plus de quartiers. « *La première fois que j'ai assisté à cet événement, j'étais frappé d'incrédulité. C'était tellement clair ce désir d'être heureux qui était exprimé ce soir-là par les Choisyens. Un désir auquel on ne peut pas répondre à leur place. Alors, le temps de ces repas, ils le font eux-mêmes* », explique le premier adjoint au maire. Cette 7e édition des Repas de Quartier s'annonce délicieuse.

**Malika Souyah**

**Renseignements au 01 48 92 41 66.**
**Matériel d'organisation (un petit carnet d'utilisateur, des tracts à déposer dans les boîtes aux lettres de vos voisins, affiche "personnalisable") téléchargeable sur www.choisyleroi.fr**

## Canicule :
### Le Plan Prévention reconduit

En prévention d'une éventuelle canicule, la Ville renouvelle son dispositif d'alerte. L'objectif : recenser les personnes fragilisées et mieux organiser l'intervention si nécessaire. Ce dispositif ne peut être efficace que si les personnes isolées, atteintes d'un handicap ou fragiles se manifestent rapidement auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) par le biais du coupon réponse ci-dessous.

**COUPON RÉPONSE**

Faites-vous connaître, si vous souhaitez être inscrit sur le Registre Nominatif Canicule 2011. Ce registre permet de repérer et de recenser les personnes fragilisées, isolées, vulnérables, et de permettre aux services municipaux de garder le contact avec elles durant tout l'été, en cas de déclenchement par la Préfecture d'un Plan Canicule.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Téléphone : .....

Âge : .....

**À renvoyer à :**
**Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Hôtel de Ville. Place Gabriel Péri.**

## Vie associative
### Appel aux porteurs de projets

Pour soutenir les associations, le service Développement Local et Citoyenneté souhaite valoriser les nouveaux porteurs de projets et les initiatives innovantes dans les domaines d'intervention sociale locale (santé, accès aux soins...), le droit des femmes, l'implication dans la vie locale (développement du bénévolat, travail en partenariat et mise en réseau avec d'autres acteurs associatifs...).

**Date limite pour dépôt des dossiers : jeudi 30 juin 2011.**
**Renseignements au 01 78 68 40 85.**

Sécurité publique

# Prévenir la délinquance : entre éducation et sanction

**Insécurité, incivilités et délinquance focalisent tous les débats des campagnes électorales locales et nationales. Ces questions, certains les exploitent politiquement, d'autres, à l'image de la Ville, les affrontent et s'efforcent d'y apporter des réponses concrètes. Quelle est la situation à Choisy en la matière ? Que fait la municipalité pour garantir sécurité et tranquillité à ses habitants ? Éléments de réponse.**

© D.R.

*Action de sensibilisation et prévention routière menée dans le quartier du Port en décembre dernier.*

Tout d'abord un constat. Si l'on se réfère aux chiffres fournis par le commissariat de police (*cf. notre entretien p. 14*), Choisy ne connaît ni plus ni moins de délinquance que les villes voisines. Vol avec violence ou dégradation, atteinte aux biens, violence verbale, trafic de stupéfiants, insécurité routière… Si ces actes délinquants ne sont pas spécifiques à notre commune, la Ville ne reste pas inactive. La tranquillité publique, un fondement de base du mieux vivre ensemble, constitue une préoccupation quotidienne pour la municipalité. Surtout que l'enjeu est majeur : de par sa proximité, le Maire représente pour les habitants le premier rempart face à l'insécurité. « *Même si la sécurité publique relève essentiellement de la responsabilité de l'État, c'est vers le premier magistrat de la commune que les habitants se retournent en premier lieu* », souligne Nadine Luc, maire adjointe déléguée à la Sécurité-Prévention et Stationnement. Une clarification des rôles de chacun en matière de sécurité publique s'impose alors. « *Le maire dispose de pouvoirs de règlementation à but essentiellement préventifs. Ce sont des pouvoirs dits de «police administrative» (arrêtés réglementaires) qui permettent de maintenir le «bon ordre» dans la commune en matière notamment de salubrité, de stationnement, d'encadrement des manifestations publiques, de fermetures des débits de boisson…* », explique Michaël Caillaud, responsable du service municipal Prévention-Sécurité-Stationnement.

## Tranquillité publique, l'affaire de tous

Pour appliquer ces dispositions et mener à bien ces missions, la municipalité s'est dotée de moyens propres : personnel de prévention, personnel de surveillance de la voie publique… « *En revanche, ajoute le responsable, quand il s'agit de «veiller à la tranquillité», au «maintien de l'ordre public» et à la «sécurité des personnes et des biens», cela relève des missions de «sécurité publique», assurées par la police nationale et la Justice lorsqu'il s'agit de sanctionner.* »

Mais prévenir la délinquance ne saurait reposer sur les seuls domaines réglementaires et répressifs. C'est pourquoi

le Maire est l'animateur et le coordonnateur d'une politique globale de prévention de la délinquance. Une politique qui prend forme au sein du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), une instance de concertation réunissant l'ensemble des partenaires qui concourent au quotidien à travailler à la cohésion sociale, l'éducation, la prévention et la sécurité. Amélioration de la gestion de l'espace public, soutien des femmes victimes de violences conjugales, renforcement de la sécurité routière par l'éducation, développement du réseau d'accès aux droits, action sur les nuisances liées au marché du centre et sur l'occupation des halls d'immeubles… Au-delà de ces thèmes prioritaires actuellement traités, ce réseau d'acteurs sait aussi se mobiliser et se rendre opérationnel sur les nuisances quotidiennes.

## Partenaires **actifs**

Avec ces milliers de logements à Choisy, Valophis Habitat est l'un des partenaires actifs du CLSPD. Philippe Bourdajaud, adjoint à la direction Val-de-Marne Sud, explique le sens de l'engagement de son organisme au sein du CLSPD : « *L'enjeu est d'assurer la tranquillité résidentielle de nos locataires et la sécurité de nos personnels. Faire reculer l'insécurité dans les quartiers nécessite un travail partenarial de longue haleine entre les bailleurs, la Ville, les habitants et les services de police. Dans une instance comme le CLSPD, les partenaires apprennent à communiquer entre eux et deviennent, de ce fait, plus efficaces pour apporter quotidiennement des réponses concrètes.* » « *Au delà des actions quotidiennes du CLSPD,* conclut Michaël Caillaud, *il faut ajouter les partenaires qui agissent parallèlement en matière de cohésion sociale dans le cadre de la politique de la ville, ceux qui œuvrent pour le maintien du lien social avec les jeunes comme le club de prévention ALCEJ, ceux qui opèrent des modifications urbaines sur l'espace public et l'ensemble des acteurs qui composent la communauté éducative contribuent largement en amont, à notre démarche : la prévention de la délinquance.* »

**Rahim Talbi** ■

**Service municipal Prévention Sécurité-Stationnement**
**Hôtel de Ville – Place Gabriel Péri.**
**Tél. 01 58 42 47 09.**

## Trois questions à…

### Nadine Luc,
**maire-adjointe déléguée à la Prévention-Sécurité -Stationnement et Politique de la ville**

**Choisy Infos.** *Quelle est l'approche municipale en matière de délinquance ?*

**Nadine Luc.** *La tranquillité de la commune et le mieux vivre ensemble relèvent d'une action collective. Les incivilités, le non respect des règles communes y compris routières, les actes délinquants, les violences faites aux femmes… forment un tout qui nécessite, pour l'appréhender, de développer une approche globale et des réponses collectives. La délinquance n'augmente pas dans notre ville. Je le précise, car parfois les perceptions peuvent être différentes de la réalité, trop souvent déformée par le traitement des médias qui dramatisent et stigmatisent. Néanmoins, certains désordres comme les dégradations, les attroupements dans les halls, sur la Dalle ou ailleurs dans les rues, les trafics divers, la vitesse excessive, le stationnement anarchique, nous sont à tous inacceptables ! Pour comprendre la nature de ces phénomènes et agir sur eux, il faut accepter l'idée que les causes sont multiples, complexes et qu'il convient de tous se mobiliser dans l'action autour d'une politique globale.*

**C. I.** *Les moyens en matière de sécurité publique sont-ils adaptés à la réalité ?*

**N. L.** *. Localement, nous sommes dans une bonne dynamique partenariale. Chacun s'investit pleinement, reste que la sécurité est d'abord la responsabilité de l'État. Et aujourd'hui, force est de constater que celui-ci est défaillant ! Si nous travaillons très bien avec le commissariat local, il n'en demeure pas moins que la réorganisation des forces de sécurité intérieure est ressentie par tous comme une nouvelle diminution des effectifs de sécurité : suppression de notre brigade de gendarmerie en juillet 2010 ; suppression de 10 000 fonctionnaires de police entre 2004 et 2010… et chaque année diminution des moyens de fonctionnement. Nous ne cessons de dénoncer la vétusté du commissariat, l'insuffisance de son parc automobile, les conditions déplorables d'accueil du public…. Nous ne cessons de réclamer la fermeture du local de rétention administrative qui, au-delà de son indignité, détourne 21 fonctionnaires de leur mission auprès de la population.*

C. I. *Que faire pour améliorer la situation ?*

**N. L**. *La population pour laquelle les désordres et les nuisances quotidiennes sont inacceptables subit également d'autres formes d'insécurité : celles de la crainte du lendemain, du chômage, du coût de l'énergie, du logement, de la santé, du recul des services publics… Le travail autour de la prévention de la délinquance ne peut s'exonérer de cette réalité économique et sociale. C'est une question transversale. Je suis convaincue que faire reculer la délinquance nécessite une politique globale équilibrée entre éducation et sanction qui passe par la réduction de la précarité et de l'exclusion, par le renforcement des moyens éducatifs, par une police nationale et une Justice qui disposent de moyens à hauteur de leurs missions et également par des moyens donnés aux municipalités pour répondre aux besoins de la population. L'implication citoyenne joue aussi un rôle important par le lien social, l'éducation partagée. Chacun a sa partition à jouer. Nous sommes tous responsables de nos règles de vie communes… Comme le dit si bien un proverbe africain : «* Il faut tout un village pour élever un enfant. *»*

**Propos recueillis par Rahim Talbi**

# Entretien

## Martial Berne, commissaire divisionnaire à Choisy

### «*Les chiffres de la délinquance sont en baisse.*»

**Dans cet entretien, le patron des 141 policiers du commissariat de Choisy évoque la situation de la délinquance à Choisy et détaille les dispositifs mis en place pour y remédier.**

**Choisy infos.** *Vous êtes en poste depuis septembre 2010. Comment jugez- vous la situation de la délinquance à Choisy ?*

**Martial Berne.** *Dans notre circonscription, la situation est conforme à celle des communes voisines. Le taux de délinquance, traditionnellement calculé sur 1 000 habitants, avoisine les 70 faits enregistrés annuellement.*

**C. I.** *Quels sont les principaux faits de délinquance enregistrés ?*

**M. B.** *Les vols dans les véhicules pour y dérober des objets (lunettes de soleil, GPS et sièges autos, notamment dans les monospaces…) sont monnaie courante. On constate aussi un autre phénomène de délinquance, qui n'est d'ailleurs pas propre à notre circonscription, le vol avec violence des Smartphones. Des cambriolages, principalement des pavillons, nous sont malheureusement souvent signalés. À tout cela s'ajoutent de sporadiques rixes entre bandes de jeunes et des faits de trafic de stupéfiants.*

**C. I.** *Que fait la police ?*

**M. B.** *Je voudrais d'abord préciser qu'une baisse des chiffres de toutes ces formes de délinquance choisyenne est enregistrée lors des quatre premiers mois de l'année 2011. Un ensemble de mesures prises, un nouveau redéploiement humain et un travail partenarial avec des acteurs locaux, tels que la mairie, les commerçants et les bailleurs, expliquent cette baisse.*

**C. I.** *De quoi s'agit-il concrètement ?*

**M. B.** *Concernant les vols avec violence des téléphones, une présence policière accrue sur les lieux où cette infraction est souvent enregistrée (gare RER) s'est avérée efficace. Cette présence est couplée avec une mesure en vigueur depuis début mars. Ainsi, aussitôt le fait signalé, l'opérateur téléphonique est informé. Celui-ci procède au blocage immédiat de l'appareil qui devient inutilisable. Cette procédure dissuade les agresseurs et limite les fausses déclarations aux assurances pour vol de portable. Pour les vols dans les véhicules, nos patrouilles et rondes permanentes sur le terrain, conjuguées avec tout un travail de sécurisation et de protection des parkings publics par la mairie et les bailleurs, ont limité la délinquance.*

**C. I.** *Et à propos des cambriolages ?*

**M. B.** *Cette infraction, très traumatisante pour les victimes, constitue l'une de nos priorités. Les opérations Tranquillité Vacances et Tranquillité Seniors (cf. p. 15) sont deux éléments importants de notre dispositif de riposte et d'action. Elles s'adressent essentiellement aux personnes âgées, malheureusement plus vulnérables.*

**C. I.** *Quels sont les moyens déployés pour accomplir toutes ces missions ?*

**M. B.** *Outre nos équipes classiques de sécurité publique, d'interventions et de lutte contre la délinquance et le trafic de stupéfiants, nous disposons depuis le début de l'année 2011 d'une Brigade de Surveillance de Terrain (BST), anciennement Uteq (Unité Territoriale de Quartier). Si les Uteq étaient principalement basées sur Orly, le secteur d'intervention de la BST est étendu au centre-ville de Choisy (Dalle commerciale, place de l'Église et secteur Gabriel-Gambetta). Sept jours sur sept, de 14 h à 22 h, 21 fonctionnaires de police se relayent et sillonnent la ville pour assurer la sécurité et la tranquillité publique. Leur rôle, répressif si besoin, est certes prioritaire, mais ces fonctionnaires sont sensibilisés à privilégier le contact humain et l'écoute de la population. Nous ne sommes pas dans le tout répressif, mais nous privilégions l'aspect prévention. La présence sur le terrain de ces équipes est très appréciée par les habitants.*

**C. I.** *On a aussi constaté la présence d'une brigade à cheval…*

**M. B.** *Effectivement. Et c'est une nouveauté. Il s'agit d'une mise à disposition pour le commissariat de Choisy de cavaliers de la garde républicaine pour sécuriser les endroits les plus inaccessibles du Parc Interdépartemental des Sports et veiller à la tranquillité de ses usagers. Cette brigade équestre est très bien accueillie. Le cheval joue un rôle de médiateur et contribue à faire baisser les tensions.*

**C. I.** *Un mot à propos de la sécurité routière ?*

**M. B.** *Nous sommes intransigeants sur cette question. Nous procédons à un renforcement des contrôles routiers pour chercher toutes les infractions (usage du téléphone au volant, conduite sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants). Le tout accompagné d'une démarche de prévention. Là aussi, je tiens à rendre hommage et à saluer notre travail partenarial avec la mairie et les établissements scolaires.*

Propos recueillis par Rahim Talbi

© R. Talbi

*Les fonctionnaires de la Brigade de Surveillance du Terrain lors d'une ronde sur le secteur de la Dalle.*

Parcs et jardins

# Sécuriser l'espace public

**Une quinzaine d'agents municipaux luttent quotidiennement contre le stationnement anarchique et veillent à la tranquilité dans les parcs, jardins et squares de la Ville.**

Les incivilités commises dans l'espace public génèrent légitimement un sentiment d'insécurité, c'est pourquoi la municipalité agit au quotidien. Selon les endroits et les saisons, quatre parcs (Mairie, Maurice Thorez, Gondoles, Grande Mademoiselle), et sept squares (Brossolette, Docteur Roux, Saint Louis, Franchot, Cotton, Cachin et 19 mars 1962) bénéficient d'un dispositif de surveillance, assuré entre 7 h et 22 h 30, selon les sites. « *La décision municipale de sécuriser davantage les espaces collectifs fait suite à un constat,* explique Michaël Caillaud, responsable du service Prévention-Sécurité-Stationnement. *Choisy dispose de nombreux parcs, jardins et squares publics, mais cet atout environnemental est parfois entaché de comportements d'incivilité : conflits d'usage, non-respect du cadre et de la propreté des lieux, appropriations abusives de ces espaces par certains usagers. Une réaction de la Ville était nécessaire.* » À cette présence humaine vient se greffer une série de mesures. Ainsi, des aménagements techniques ont été réalisés dans les espaces publics : passages sélectifs pour filtrer l'accès des deux roues, grilles de clôtures rehaussées et mise en place d'une signalétique rappelant les règles d'usage dans ces espaces publics.

## Insupportable **stationnement**

La tranquillité passe aussi par l'harmonisation et l'amélioration de la qualité sur la voie publique. Là aussi, la Ville a décidé de prendre à bras le corps l'épineuse problématique du stationnement sauvage, une incivilité désagréable, principalement pour les piétons. Ainsi, six Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) sillonnent quotidiennement les rues choisyennes pour lutter contre les infractions et veiller à l'application des bonnes règles de stationnement. « *Ce déploiement humain,* précise encore Michaël Caillaud, *est accompagné d'un vaste programme de rénovation et de modernisation des parkings publics, désormais tous équipés d'un système de vidéo surveillance dissuasif pour les éventuels malfaiteurs et très rassurant pour les usagers. À cela s'ajoute un travail cordonné entre la Ville et le commissariat de police en matière d'enlèvement en fourrière des épaves et des véhicules en stationnement longue durée (ventouses).* »

Rahim Talbi ■

## Témoignage

**Patrice Panor,**
**Agent de Prévention et de Surveillance des Parcs (APSP)**

« *Notre mission première est de veiller au respect des règles d'utilisation de l'espace public. On surveille, on prévient et on intervient en cas de désordre ou de trouble à la tranquillité publique, d'incivilité ou de dégradation. Dans notre travail, la vigilance est de mise, notamment autour des bassins du parc de la mairie et des aires de jeux très fréquentées par les enfants. Notre présence permanente sur le terrain est très appréciée. Elle rassure les usagers, notamment les familles et les personnes âgées. Les gens sont contents de nous voir et d'échanger avec nous.* »

**R. T.**

## En pratique

**Attention aux démarcheurs !**
Des personnes mal intentionnées se faisant passer pour des professionnels (plombiers, postiers, agents EDF…) abusent de la crédulité des seniors. La manœuvre : proposer divers produits et prestations pour tenter de soutirer de l'argent ou dérober des objets de valeur. Soyez prudent et réclamez la carte professionnelle de vos interlocuteurs. Vous ne devez en aucun cas le laisser entrer chez vous si vous avez le moindre doute.

**Commerçants, un référent sécurité à votre écoute**

Le correspondant sûreté désigné au sein du commissariat apporte aux commerçants conseils et consultations afin de les sensibiliser sur les précautions ou autres aménagements à mettre en œuvre en matière de prévention et de réduction des risques.
**Vincent Rodriguez. Tél. 01 48 90 15 23.**

**Opération Tranquillité Vacances**
L'opération Tranquillité Vacances est un dispositif estival de prévention des cambriolages. Pour en bénéficier, il suffit de se présenter au commissariat de police et de remplir un imprimé spécial. Une surveillance particulière de votre domicile sera ainsi assurée.
**Commissariat de Choisy-le-Roi.**
**9, av. Léon Gourdault. Tél. 01 48 90 15 15.**

**Seniors, un guide pour votre sécurité**
Pour les seniors, la préfecture de police a édité un guide portant des conseils pratiques de prévention contre d'éventuelles agressions : vol à l'arraché, vol par la ruse, cambriolages…. On y trouve aussi tous les numéros d'urgence utiles.

**Un correspondant du parquet pour aider les victimes**

Pré-médiation avant tout dépôt de plainte, accompagnement des victimes dans leur dépôt de plainte, renseignements sur la procédure pénale et mise en relation avec des associations, des psychologues, etc. Telles sont les principales missions de Gérard Gramaglia, correspondant du parquet à Choisy.
**Tél. 01 48 92 44 44.**

Agenda 21

# Les Choisyens, source d'inspiration

**Une soixantaine d'habitants participe à l'élaboration de l'Agenda 21. Les nombreuses propositions qui ont déjà été faites, dont certaines très innovantes, seront étudiées par les services municipaux avant d'être présentées au Comité de Pilotage.**

© D.R.

*La dernière séance de travail du Forum 21 (ancienne mairie, 16 avril) a tourné autour de la valorisation du patrimoine (humain, culturel et environnemental).*

Véritable aventure collective, l'Agenda 21 se construit pas à pas depuis plus d'un an grâce à la mobilisation des différents partenaires : agents municipaux, institutions, entreprises, associations et bien sûr Choisyens. Regroupée depuis le mois de janvier au sein du groupe de travail Forum 21, une soixantaine d'habitants a en effet souhaité s'investir pleinement dans ce projet de ville durable. Ces groupes permettent de donner la parole aux Choisyens, de faire émerger de nouvelles idées et de tirer profit des compétences des uns et des autres, dont certains se sont d'ailleurs révélés de véritables spécialistes.

## Le fleuve **au cœur de la ville**

Le 16 avril dernier, le groupe Forum 21 avait pour mission de travailler sur la valorisation du patrimoine (humain, culturel et environnemental) autour de deux grands thèmes : les ressources naturelles et le cadre de vie, et l'énergie et le climat. Bon nombre de propositions ont émergé lors de cette réunion de travail. Certaines, comme l'amélioration du fonctionnement de la déchetterie, font déjà parties des dossiers traités par la municipalité (les travaux sont programmés pour cet été). Plusieurs idées se sont révélées véritablement innovantes, notamment en ce qui concerne la Seine, comme cette suggestion de récupérer l'énergie produite par le courant. Pour certains participants, la Seine est un terrain privilégié pour le canotage durant les beaux jours. D'autres y voient la possibilité de mettre en place un service de transport écolo, en créant des arrêts supplémentaires pour le Passeur de Rives (qui offre déjà une liaison gratuite entre le port et le Parc Départemental des Sports en été), avec des horaires compatibles avec Choisy Bus...

## Partage **de compétences**

Toujours autour de cette thématique de l'eau, un groupe a insisté sur la nécessité d'inciter les habitants à consommer l'eau du robinet. Une sensibilisation qui pourrait passer par l'installation de fontaines d'eau potable en ville et la création de « classes d'eau », au même titre que les classes de mer pour les élèves du primaire. Une aide pourrait être également proposée aux particuliers afin de favoriser la récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage des jardins dans les zones pavillonnaires. Concernant les énergies, là aussi les habitants ont fait des remarques pertinentes en proposant la diminution de l'éclairage public ou la création d'un service de covoiturage sur le site Internet de la Ville. Ces projets feront l'objet d'une étude de faisabilité par les services municipaux avant d'être présentés au Comité de Pilotage. Ce travail effectué par les habitants va en effet bien au-delà de la simple concertation. Il s'agit d'un véritable partage de compétences et de savoirs qui enrichissent la notion de démocratie participative et promettent un Agenda 21 partagé par tous.

**Armelle Nébilon**

### L'Agenda 21 sur le Net

Retrouvez toute l'actualité de l'Agenda 21 sur **www.choisyleroi.fr**. Les comptes rendus et documents des groupes de travail y sont régulièrement publiés et certains débats sont également diffusés en vidéo. Enfin, pour un avis, une remarque, une question sur l'Agenda 21, une seule adresse mail : agenda21.choisy@choisyleroi.fr

### Paroles d'habitant

© R. Talbi

**Jeanine Apart, 68 ans, membre du Forum 21**

*« J'ai intégré le Forum 21 dès sa création, en mars dernier. J'ai toujours suivi les réunions de quartier. C'est une manière pour moi de continuer à m'intéresser à ce qui se passe dans ma ville. Avec ce groupe d'habitants qui aide à l'élaboration de l'Agenda 21, je travaille désormais avec d'autres à l'avenir de Choisy. Je n'ai pas de petits-enfants, hélas, mais ce n'est pas pour autant que je ne me préoccupe pas de l'avenir des générations suivantes. Faire parti de ce groupe, c'est justement préparer leur avenir, y réfléchir dans tous les domaines : la protection de l'environnement mais aussi la gestion de l'eau, le bien en général. Seul dans son coin, on ne peut pas faire grand-chose, l'implication de chacun est donc indispensable. »*

Plan Local d'Urbanisme

# Construisons ensemble l'avenir de Choisy

**Deux réunions de concertation vont se dérouler en juin afin de permettre à tous de s'exprimer sur cette dernière phase d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.**

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) entre dans sa dernière phase : l'élaboration d'un zonage et d'un règlement à l'échelle de la commune. À l'heure actuelle, le zonage se divise principalement en trois parties : une zone pavillonnaire, une zone réservée aux activités économiques et une zone permettant d'accueillir des opérations plus denses. Ces grandes répartitions seront pour partie conservées afin de respecter et pérenniser les équilibres de la ville. « *Les réflexions sur le futur zonage et son règlement*, souligne Patrice Diguet l'élu en charge de l'Urbanisme, *s'inscrivent directement dans le prolongement des enjeux identifiés lors de la réalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Notamment l'amélioration du cadre de vie des Choisyens et de l'offre d'équipements et espaces publics, la poursuite du développement économique, la diversification de l'habitat afin de continuer à proposer de nouveaux parcours résidentiels, l'engagement dans une démarche d'urbanisation durable en développant la mixité urbaine et sociale, et le renforcement du pôle d'échange de transport en commun.* »

## Le rôle des Choisyens est essentiel

Le futur règlement déterminera les règles de construction sur l'ensemble des terrains de la commune. Le futur règlement déterminera les règles de construction sur l'ensemble des terrains de la commune. Des questions sur le maintien ou non du COS (Coefficient d'Occupation des Sols) dans certaines zones, des règles de stationnement, en lien avec les déplacements, ou encore des gabarits d'immeubles, bien que techniques, peuvent faciliter, ou au contraire être un frein, à des projets de toute nature, de l'extension de sa véranda jusqu'à la réalisation de programmes de logements ou d'activités.. Le maintien COS dans certaines zones, les déplacements et les gabarits d'immeubles sont au cœur des problématiques. « *Le rôle de la population et l'implication des habitant sont essentiels à ce stade d'élaboration du PLU,* précise Patrice Diguet. *À l'occasion des réunions de concertation, les Choisyens vont avoir la possibilité de faire des propositions, d'enrichir le projet de zonage et de règlement. Des registres seront mis à leur disposition pour qu'ils puissent y consigner leurs remarques et suggestions.* » Les courriels et tout type de remarques pourront être annexés au registre. **Alors venez nombreux le 22 juin au Théâtre Paul Eluard à 19h30, et le 28 juin au Royal à 19h00, afin de participer ensemble à la construction de la ville.**

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme
RÉUNIONS PUBLIQUES
22 juin 2011 à 19h30 | Théâtre Paul Eluard
4, av. de Villeneuve St-Georges
28 juin 2011 à 19h | Salle Le Royal 13, av. Anatole France
Décidons ensemble la ville de demain
ETAPE 3
Règlement et zonage du PLU

Stéphane Godin

### Vous avez dit PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document qui engage la ville en matière d'aménagement et de construction pour les dix ans à venir. Après les phases diagnostic et Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), le PLU entre dans la phase d'élaboration du zonage et du règlement.

### Cadre de vie

## Réaménagement du square Brossolette

Le square Pierre Brossolette fait actuellement l'objet d'une importante opération de réaménagement. Une requalification qui répond au mieux aux attentes des habitants, puisque ceux-ci ont été pleinement associés à la conception du projet dans une démarche de concertation lancée par les élus depuis janvier 2010.
D'un montant de 685 000 €, le projet d'aménagement dont les travaux ont débuté fin mai et dureront jusqu'à mi-décembre comprend :

- La création d'une entrée accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Le remodelage de la piste de sécurité routière permettant, notamment la réalisation d'un cheminement piétonnier périphérique pour desservir l'ensemble des fonctions du parc.
- L'aménagement d'un terrain multisports dédié aux jeunes ainsi que l'implantation de tables de ping-pong, bancs à abdominaux et à pectoraux.
- Le remplacement de deux aires de jeux des petits.
- La réduction de l'espace dédié aux boulistes pour permettre la création d'un espace planté, propice à la lecture.
- Le complément de plantations dans l'ensemble du square (arbustes et vivaces fleuries).
- Le renouvellement de la clôture le long de la rue Defforge.
- L'amélioration de l'éclairage et l'implantation de corbeilles, bancs...
- L'aménagement de la place Pierre Brossolette dans la continuité du square.

**Service Cadre de Vie,**
**tél. 01.48.92.41.26**
**ou sur www.choisyleroi.fr**

espace langevin

## Concert Reggae

Retrouvez les groupes Ragga Radical Energy of Riddims et Angata Soud System, un train musical pour sortir de la grisaille ou du stress urbain. Attendez-vous à de la bonne vibe Roots-Nu roots, tellement les Selectas vont vous offrir des dub plates originaux tout droit sortis de leur production. Avec Mc Djules et Selecta.
**Vendredi 10 juin, à 20h. 4€50**

## Fête de la musique

Chanteuse en vogue que l'on retrouve parfois aux côtés d'Oumou Sangaré au Zénith ou des musiciens d'Africando et Papa Wemba sur scène, Namassa Dioubaté revient enfin à Choisy !
Massilyes (oriental, raï, kabyle...) est un artiste émergeant qui s'est entouré de musiciens gravitant autour d'Idir, dont les chansons festives teintées de réalisme parlent surtout du peuple, de la lutte pour le droit, la paix et la liberté en exil...
**Mardi 21 juin, à partir de 17 h.**
**Scène extérieure/ Place des Navigateurs.**

## Fête des activités

Spectacle de fin d'année de toutes les activités culturelles de l'Espace Langevin.
**Rendez-vous à la salle le Royal,**
**13 Avenue A. France.**
**Samedi 18 juin, à 14 h.**

## Inscriptions aux sorties d'été

Comme chaque année, L'Espace Langevin concocte un programme estival destiné à tous. Visites, sorties à la mer, activités sur place... chacun y trouve son compte !
**Inscriptions samedi 25 juin,**
**de 14 h à 18 h.**

**L'Espace Langevin passe aux horaires d'été à partir du 27 juin. Il ouvrira du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h. Fermeture les lundis 20 et 27 juin.**

**Espace Langevin,**
**31 – 33 Rue Albert 1er.**
**Tél. 01 48 52 63 49.**
**Compte Facebook :**
**espacelangevin@hotmail.fr**

## Jusqu'au 8 juillet
## Exposition des Beaux-Arts

Dessins, pastels, aquarelles, collages, peintures, croquis, photographies... Toutes les expressions et techniques artistiques sur des thèmes très variés explorées par les sociétaires de l'atelier Georges Raynaud de la Société Régionale des Beaux-Arts vous seront présentées lors de cette exposition. À voir !
**Office de tourisme, place de l'Église.**
**De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.**

## Jeudi 9 juin
## Promenade sur les bords de l'Oise

Une sortie du secteur Loisirs du CCAS ouverte à nos retraités. Après une promenade en calèche, sur les bords de l'Oise, les participants prendront l'apéro sur la terrasse d'une guinguette avec vue sur l'eau. Le déjeuner sera suivi de danses avec le grand musicien Jacques Besset... pour le bonheur de tous !
**Inscriptions au 01 48 92 41 16.**

## Samedi 11 juin
## Lô and Co !

Le groupe musical choisyen aux multiples compositions françaises Lô and Co enchaîne les succès sur scène. Lô (chant, harmonica), JC (guitare, chant) Manu (guitare, percussion, chant, harmonica). Trois personnalités différentes, une belle complicité, des idées mélangées et une envie partagée...
**Bar de la Marine, à 20 h. Réservations au 01 48 92 02 16.**

## Mardi 14 juin
## Veillée contes

Tout au long de la saison, le public était fidèle et nombreux à prêter ses oreilles aux conteuses de l'association Sur le chemin des mots. Pour clore cette saison de veillées ne ratez pas cette soirée.
**Espace Mouloudji, à 20 h 30.**

## Mercredi 15 juin
## Soirée culturelle haïtienne

« *Ayiti Nou Pa bliye Ou* » (Haïti on ne t'oublie pas), « *Ayiti Leve Kanpe* » (Haïti debout) ! Pour évoquer Haïti, victime d'un terrible tremblement de terre en janvier 2010, une soirée culturelle et solidaire est organisée par la Ville et d'autres partenaires. Débat sur la situation actuelle de l'île, notamment un focus sur l'éducation et la culture, lecture de textes par Wadley Zephirin, bibliothécaire Haïtien en stage à la bibliothèque Aragon- et chants de gospel sont au programme.
**Le Royal, dès 19 h.**

## Vendredi 17 juin
## Randonnées à Fontainebleau

Pour profiter pleinement de l'été, il n'y a pas mieux que de participer aux traditionnelles randonnées que propose le secteur loisirs du CCAS aux retraités. Ces moments de rencontres conviviales et de découvertes se déroulent à la forêt de Fontainebleau. Outre celle du 17, une autre randonnée est prévue pour le vendredi 24 juin.
**Inscriptions au 01 48 92 41 16.**

## Samedi 18 juin
## Se souvenir de l'appel du Général de Gaulle

La municipalité invite les Choisyens à se joindre aux associations d'anciens combattants et résistants pour commémorer le 71e anniversaire de l'appel du Général de Gaulle pour une France libre le 18 juin 1940. La cérémonie se tiendra devant le Monument aux Morts, parc de la mairie. Elle sera suivie du dépôt d'une gerbe de fleurs sur le pont Charles de Gaulle.
**Rendez-vous à 11 h devant l'ancienne mairie.**

## Dimanche 19 juin
## Musique classique

*Flûte et orgue en fantaisies* avec Isabelle Hébrard et Jean-Yves Lacorne, organiste titulaire. Aux très profondes et méditatives fantaisies de J.S. Bach, de son élève Krebs et de Telemann, seront associées des œuvres pleines d'humour et d'ironie de compositeurs plus récents dont Jehan Alain, pour un hommage à l'occasion du centenaire de sa naissance. Un événement organisé par Les Amis de l'Orgue et de la cathédrale Saint-Louis de Choisy-le-Roi.
**Cathédrale Saint-Louis, à 16 h 30.**
**Entrée libre.**

Jean-Yves Lacorne et Isabelle Hébrard

### Mercredi 22 Juin
## Les séniors fêtent la musique

Pour que la fête soit belle, nos retraités sont invités à faire de la musique avec Jacky le « roi du bal », DJ animateur de danse passion... Ce roi particulier les fera danser à la demande sur des musiques qu'ils aiment : valse, tango, paso, madison, sirtaki, tarentelle, rumba, chacha-cha, salsa etc.... Ambiance festive, joie et bonne humeur garanties !

**Le Royal, à 14 h. Entrée Libre.**

### Samedi 25 juin
## Soirée Jazz à la Marine

C'est la dernière soirée musicale au Bar de la Marine avant la pause estivale. Elle sera animée par Paride Canestraro Quartet, un groupe de jazz qui, dans un magnifique répertoire, vous fera voyager au fin fond de cette musique. À ne pas rater !

**Réservations au 01 48 92 02 16.**

### Mercredi 29 juin
## Croisière sur la Marne

Une sortie du secteur Loisirs du CCAS destinée aux seniors. Les participants embarqueront au port de Plaisance de Nogent-sur-Marne pour une croisière découverte des îles, des guinguettes et demeures de charme de la Marne. Après cette croisière, une pause gastronomique sur le port de Plaisance de Nogent est programmée.

**Inscriptions au 01 48 92 41 16.**

### Samedi 2 juillet
## Brocante dans le quartier du Port

Une première. Après celle du quartier Saint-Louis, le 21 mai dernier, l'Association pour la Valorisation des Entreprises et Commerces Choisyens (AVECC) organise une autre brocante avenue Louis Luc, dans le quartier du Port. Des dizaines d'exposants seront présents lors de cette animation commerciale.

**Attention, stationnement et circulation automobile seront interdits sur tout le périmètre de la brocante.**

**Réservation d'emplacements et renseignements au 06 11 94 04 51. bidf@numericable.fr**

# Les rendez-vous de la Médiathèque

### Les bibliothécaires racontent...

**Histoires, comptines, formulettes, albums à partager !**

**Mercredis 15 et 25 juin, à 10 h 15**
Imagimots (0-5 ans)
**Bibliothèque des Jeunes**

**Mercredi 22 juin, à 10 h 15**
Les P'tits contes (3 – 6 ans).
**Bibliothèque des Gondoles**

### ...et cliquent

(Ateliers multimédia)

**Samedi 18 juin, de 10 h 30 à 12 h**
*Moi, je clique et découvre* (7-10 ans): Découverte de sites, CD-ROM, jeux vidéo...
**Bibliothèque des Jeunes**

**Samedi 25 juin, de 14 h à 15 h 30**
*Moi, je clique et navigue* (11 ans et +) Découverte de sites, CD-ROM, logiciels libres, jeux vidéo, création de blog...
**Bibliothèque des Jeunes**

### Exposition

**Du 7 au 25 juin,**
Juke-box: machines étonnantes qui ont traversé le XXe siècle, des années 1930 aux années 1990, les juke-boxes se font remarquer par leur design innovant et leurs couleurs vives. Symbole d'insouciance et de gaîté, on les retrouve aujourd'hui avec un plaisir mêlé de douce nostalgie...
**Bibliothèque Aragon**

**Samedi 18 juin,**
**- à 15 h**
Coup de projecteur ! Autour de l'exposition *Juke-Box*, l'un des meilleurs films tournés par Elvis Presley, roi du rock'n roll !
**- à 17 h**
Initiation et démonstration de rock'n roll, avec l'association Danse et Loisirs.
**Bibliothèque Aragon**

**Mercredi 22 juin,**
**- à 15 h**
*Toubaodoudou*, animation musicale pour les enfants (10 mois-5 ans) suivie d'un bal proposée par l'Association Adem.
**Bibliothèque Maison pour Tous**

**Mercredi 22 juin,**
**- à 19 h**
*James Bond.* Extraits des musiques des films mettant en scène le célèbre espion interprétées par les élèves de la Classe de Saxophone du Conservatoire.
**Bibliothèque Aragon**

### Débat : éducation et formation au Vietnam

Le Comité choisyen de l'Association d'Amitié Franco-Vietnamienne (AAFV) et la Ville vous proposent, ce jeudi 16 juin, une conférence-débat sur les thèmes de l'éducation et de la formation au Vietnam. Elle sera animée par Tran Dinh Binh, docteur en sciences du langage et professeur de langue et de civilisation française à l'École Supérieure des Langues étrangères de l'université nationale de Hanoi.

**Médiathèque Louis Aragon**
**14 rue Waldeck Rousseau, à 18h30.**

CHOISY-LE-ROI
THÉÂTRE - SCÈNE CONVENTIONNÉE PAR L'ÉTAT

# CINÉMA

SALLE CLASSÉE ART & ESSAI - LABEL JEUNE PUBLIC

## À l'affiche en juin

### Du 1er au 7 juin

**●●● DE L'EAU POUR LES ÉLÉPHANTS**
de Francis Lawrence - États-Unis - 2011 - 1 h 55 - VO

| | |
|---|---|
| **Lundi 06/06** | **> 21h** |
| **Mardi 07/06** | **> 18 h 30** |

**●●● PIRATES DES CARAÏBES : LA FONTAINE DE JOUVENCE**
de Rob Marshall - États-Unis - 2011 - 2 h 20 - VF

| | |
|---|---|
| **Lundi 06/06** | **> 18 h 30** |
| **Mardi 07/06** | **> 14 h et 21h** |

### Du 8 au 14 juin

**●●● RANGO**
de Gore Verbinski - États-Unis - 2011 - 1 h 40 - VF

| | |
|---|---|
| **Mercredi 08/06** | **> 14 h et 16 h** |
| **Samedi 11/06** | **> 16 h** |
| **Dimanche 12/06** | **> 15 h** |

**●●● LA SOLITUDE DES NOMBRES PREMIERS**
de Saverio Costanzo - France / Italie / Allemagne - 2010 - 1 h 58 - VO

| | |
|---|---|
| **Mercredi 08/06** | **> 18 h 30** |
| **Vendredi 10/06** | **> 21h** |
| **Samedi 11/06** | **> 18 h 30** |
| **Dimanche 12/06** | **> 19 h** |

**●●● VOIR LA MER**
de Patrice Leconte - France - 2010 - 1 h 31

| | |
|---|---|
| **Mercredi 08/06** | **> 21 h** |
| **Vendredi 10/06** | **> 16 h/18 h 30** |
| **Samedi 11/06** | **> 21 h** |
| **Dimanche 12/06** | **> 17 h** |
| **Lundi 13/06** | **> 18 h 30** |
| **Mardi 14/06** | **> 14 h et 21h** |

### Du 15 au 21 juin

**●●● LE SECRET DE LA PYRAMIDE**
de Barry Levinson - États-Unis - 1985 - 1 h 49 - VF

| | |
|---|---|
| **Mercredi 15/06** | **> 14 h et 16 h** |
| **Samedi 18/06** | **> 16 h** |
| **Dimanche 19/06** | **> 15 h** |

**●●● THE TREE OF LIFE**
de Terrence Malick - États-Unis - 2011 - 2 h 18 - VO

| | |
|---|---|
| **Mercredi 15/06** | **> 18 h 30** |
| **Vendredi 17/06** | **> 21 h** |
| **Samedi 18/06** | **> 18 h 30** |
| **Dimanche 19/06** | **> 19 h 30** |
| **Lundi 20/06** | **> 21 h** |
| **Mardi 21/06** | **> 18 h 30** |

**●●● LE GAMIN AU VÉLO**
de Jean-Pierre Dardenne et Luc Dardenne - France - 2011 - 1 h 27

| | |
|---|---|
| **Mercredi 15/06** | **> 21 h** |
| **Vendredi 17/06** | **> 16 h/18 h 30** |
| **Samedi 18/06** | **> 21 h** |
| **Dimanche 19/06** | **> 17 h** |
| **Lundi 20/06** | **> 18 h 30** |
| **Mardi 21/06** | **> 14 h/21h** |

### Du 22 au 28 juin

**●●● LE CHAT DU RABIN**
de Joann Sfar et Antoine Delesvaux - France - 2009 - 1 h 40

| | |
|---|---|
| **Mercredi 22/06** | **> 16 h** |
| **Samedi 25/06** | **> 16 h** |
| **Dimanche 26/06** | **> 15 h** |
| **Mardi 28/06** | **> 16 h** |

**●●● LE COMPLEXE DU CASTOR**
de Jodie Foster - États-Unis - 2011 - 1 h 31 - VO

| | |
|---|---|
| **Mercredi 22/06** | **> 18 h 30** |
| **Vendredi 24/06** | **> 21h** |
| **Samedi 25/06** | **> 18 h** |
| **Dimanche 26/06** | **> 19 h 30** |

| | |
|---|---|
| **Lundi 27/06** | **> 21h** |
| **Mardi 28/06** | **> 18 h 30** |

**●●● LA CONQUÊTE**
de Xavier Duringer - France 2011 - 1 h 45

| | |
|---|---|
| **Mercredi 22/06** | **> 14 h et 21h** |
| **Vendredi 24/06** | **> 16 h/18 h 30** |
| **Samedi 25/06** | **> 21h** |
| **Dimanche 26/06** | **> 17 h** |
| **Lundi 27/06** | **> 18 h 30** |
| **Mardi 28/06** | **> 14 h/21h** |

### Du 29 juin au 3 juillet

**●●● KUNG FU PANDA 2**
de Jennifer Yu - États-Unis - 2011 - 1h35 - VF

| | |
|---|---|
| **Mercredi 29/06** | **> 14h, 16h/ 18h30** |
| **Vendredi 01/07** | **> 18 h 30** |
| **Samedi 02/07** | **> 16h30/21h** |
| **Dimanche 03/07** | **> 15 h** |

**●●● MONSIEUR PAPA**
De Kad Merad - France - 2011 - 1h30

| | |
|---|---|
| **Mercredi 29/06** | **> 21h** |
| **Vendredi 01/07** | **> 16h/21h** |
| **Samedi 02/07** | **> 18 h 30** |
| **Dimanche 03/07** | **> 17h/19h30** |

Enfants vietnamiens et Choisyens

# Leçon de partage

**Le 5 juin, les élèves d'une classe de l'école Langevin reçoivent leurs petits camarades de l'école Nam Thanh Cong, d'Hanoï. Une rencontre qui concrétise les liens historiques qui lient Choisy-le-Roi et le Vietnam. Une belle occasion pour ces enfants d'ici et d'ailleurs de vivre ensemble.**

À l'école Langevin, dans la classe d'Emilie Jover, l'excitation est à son comble. C'est qu'ils arrivent bientôt. « Ils », ce sont Trung, Khanh, Anh, Nhi, Minh et les autres, onze élèves venus du lointain Vietnam que les élèves de CM1 ont hâte de rencontrer. Même s'ils ne se sont pas encore vus, ils se connaissent déjà un peu. Miracle de l'Internet ! Depuis plusieurs mois, ils échangent des mails, se racontent leur vie, s'interrogent, se cherchent des points communs, s'en trouvent.

© D.R.

*Les enfants de l''école Nam Thanh Cong, à Hanoï en octobre dernier.*

## Apprendre autrement

« *Mes élèves n'avaient pas conscience que les enfants vietnamiens ne vivent pas comme eux, ne mangent pas comme eux, n'apprennent pas comme eux… Ces échanges les ont sensibilisés à la différence* », explique l'institutrice, adepte des projets qui donnent du sens à l'apprentissage. Et oui, pour l'occasion, calcul, géographie, informatique, expression écrite ont été abordé de façon détournée ! Le séjour suivra le rythme de l'eau. Celle qui irrigue les rizières vietnamiennes et celle qui traverse Choisy-le-Roi. Les préliminaires se dérouleront à Penthièvre. Entre pêche à pied et balade à Belle-Île, découverte des coquillages et visite de l'Observatoire du Plancton, les enfants devraient vaincre leur timidité et s'apprendre. De retour à Choisy-le-Roi, la vie reprendra – presque – son cours normal. Les enfants, qui seront hébergés par des familles choisyennes, partageront la classe, la cour de récré, la cantine, les soirées à la maison… Côté gastronomie, si les petits invités testeront steack-frites, couscous ou spaghettis bolognaises. Grâce à un restaurant vietnamien de Choisy, les élèves d'Emilie Jover s'initieront aux saveurs asiatiques. Tout ce petit monde explorera Festival de l'Oh, à Orly, château de Versailles, Eurodisney, monuments parisiens et Bibliothèque Nationale de France. Les voyages forment la jeunesse, non ?

**Malika Souyah**

**Jean-Joël Lemarchand, premier adjoint au maire**

*« De 1968 à 1973, notre petite ville de banlieue s'est inscrite dans le monde en accueillant la délégation du gouvernement de la République Démocratique du Vietnam. À la veille du 40e anniversaire des accords de Paris qui ont marqué l'indépendance du peuple vietnamien, cet échange rappelle l'importance que nous accordons à la petite enfance et notre ancrage dans le monde. Lors de notre dernier conseil municipal, nous avons voté la création d'une Commission Vie Internationale. L'un des premiers objectifs de cette commission sera naturellement de tout mettre en œuvre pour accueillir dignement ces enfants vietnamiens. »*

## Trois questions à…

**Françoise Juhel, Maire-adjointe déléguée à l'Enfance et à la Vie Scolaire**

**Choisy Infos.** *La Ville a-t-elle déjà reçu des enfants étrangers ?*

**Françoise Juhel.** *Même si dans le cadre de jumelages, la Ville a encouragé les échanges entre collégiens français et allemands, c'est la première fois qu'elle accueille un groupe d'enfants étrangers. Elle a joué un rôle moteur dans ce projet en suscitant la rencontre entre l'école de Nam Thanh Cong à Hanoï et l'école Langevin, et en organisant le séjour.*

**C. I.** *Comment est né ce projet ?*

**F. J.** *Choisi-le-Roi est jumelée avec Hanoï depuis les accords de Paris qui ont mis fin à la guerre du Vietnam. Ce jumelage implique les populations et les écoles. L'idée de ce projet a germé lors d'un premier voyage de Nadine et Hélène Luc à Hanoï. Le maire a confirmé notre invitation en octobre dernier, lors de la célébration du millénaire d'Hanoï. Nicole Trampoglieri, responsable de l'Association d'Amitié Franco-vietnamienne de Choisy-le-Roi, nous a aidé à finaliser le projet, avec l'appui du Comité de Jumelage.*

**C. I.** *Quel est l'objectif de cet accueil ?*

**F. J.** *Il est important que les jeunes générations maintiennent vivants les liens qui unissent nos deux pays, et que la langue française reste un moyen privilégié de rencontre entre nos cultures. Ce séjour est une formidable occasion d'ouverture à l'autre et de partage d'expériences enrichissantes*

**Propos recueillis par Malika Souyah**

Le logiciel libre à Choisy

# Une autre manière d'envisager l'informatique

**Lors de la dernière Fête de l'Internet, rencontres, conférences et projections ont mis en lumière des outils informatiques méconnus : les logiciels libres. L'événement n'est pas resté sans suite. Structures culturelles, habitants et établissement scolaires se mettent à la page.**

© Phovoir

*De course, de réflexion ou d'aventure, de nombreux jeux de très bonne qualité sont installés sur les ordinateurs de la Bibliothèque des Jeunes Fernand Dupuy.*

C'est sous le signe de la création, mais aussi de la liberté et de la gratuité que s'est déroulée la Fête de l'Internet les 19, 25 et 26 mars dernier, avec dans toutes les têtes la loi Hadopi sur le téléchargement illégal et les débats passionnés qui agitèrent alors les Internautes. Tant à la médiathèque Aragon que dans les différentes bibliothèques de la ville, les interventions des invités, les débats, les projections et les démonstrations de jeux vidéo libres ont permis de mesurer les enjeux d'aujourd'hui, et pour certains de découvrir un univers méconnu, celui des logiciels libres. Autour des médiathécaires, dont l'une des missions est de faire de la médiation culturelle notamment autour des outils informatiques, se sont retrouvés des militants de l'Internet et de l'image, des professionnels du droit, un cinéaste… C'est une autre manière de vivre l'informatique qui est apparue lors de ces échanges, celle qui vise à la liberté de diffusion et au partage. Si vous consultez la seule encyclopédie libre sur Internet Wikipédia, son article consacré au logiciel libre vous apprendra qu'il s'agit d'un «*logiciel dont l'utilisation, l'étude, la modification et la duplication en vue de sa diffusion sont permises, techniquement et légalement, afin de garantir certaines libertés à l'utilisateur*».

## Accessibles **dans les bibliothèques**

Thomas Courtial, responsable du service Technologie de l'Information et de la Communication de la Ville et l'un des artisans de cette manifestation, explique: « *Il existe quelques logiciels dont de nombreux utilisateurs disposent sur leur machine sans le savoir. Open Office, qui est la version libre et gratuite des suites bureautiques type Word et Excel, VLC, un lecteur multimédia de tous les formats audio et vidéo, Firefox, un navigateur Internet…* » Ces logiciels

© Y.Boubekeur

*En cette période de crise, il n'est pas évident pour les familles de s'équiper. Le logiciel libre représente une bonne alternative.*

sont disponibles dans les bibliothèques de Choisy. La médiathèque Aragon met à la disposition de tous, sur ses postes, le logiciel Open Office avec Writer pour le traitement de texte et le tableur Calc pour le calcul. Et pour se prémunir des virus, c'est le logiciel libre Clamwin qui a été installé. Deux jeudis par mois, des ateliers sont ouverts à tous les abonnés d'Aragon pour s'initier à Internet et aux logiciels libres. Pour Raphaëlle Afchain, responsable du pôle Multimédia, « *aujourd'hui, dans cette période de crise, il n'est pas évident pour les gens d'acheter des logiciels très chers. Mais en plus, il y a une philosophie qui accompagne ce mouvement des logiciels libres. Elle repose sur une vision non commerciale, participative, démocratique et populaire*.» À la bibliothèque des Jeunes Fernand Dupuy, des jeux libres ont été installés sur les ordinateurs. « *Des jeux de course, de réflexion, d'aventure qui n'ont certes pas la notoriété de Mario, avance Gaëlle Hervé, bibliothécaire, mais ils sont de très bonne qualité.* » N'hésitez pas à franchir les portes de la médiathèque pour faire connaissance avec ces logiciels, ils sont à votre disposition, gratuitement ! ».

Claude Bardavid ■

**Plus d'infos sur :**
**- La Quadrature du Net organisation de défense des droits et libertés des citoyens sur Internet www.laquadrature.net/fr**
**- April, association de promotion du logiciel libre, www.april.org**
**- Framasoft, réseau de sites web collaboratifs dont le dénominateur commun est le logiciel libre et son état d'esprit, www.framasoft.net/**
**La médiathèque sur le net, www.facebook.com/mediatheque.choisyleroi**

## Témoignage

**Jean-Maurice Poupon, directeur de l'école du Centre**

### *Initiation dès la maternelle*

*« Aujourd'hui, ce sont deux classes de maternelle, les petits et les grands, qui bénéficient d'un parcours informatique. Dans la petite section, il y a plusieurs interventions par semaine et cet outil est aussi utilisé auprès d'élèves en difficulté scolaire. On se rend compte que des enfants ont déjà un bon niveau, savent manipuler la souris et possèdent le vocabulaire. Ils sont bien sûr contents et apprécient ce moment passé devant l'écran, mais il faut faire attention à ne pas creuser l'écart entre ceux dont les familles possèdent un ordinateur et ceux qui n'en ont pas. Nous souhaitons démocratiser cet outil. L'année prochaine, je compte mettre sur pied, de la petite section à la grande, un parcours informatique pour travailler sur les questions d'espace et les mathématiques. Mon objectif, et nous en avons les moyens, c'est qu'il y ait des ordinateurs dans chaque classe. »*

## Deux questions à...

**Romain Valtier, parent d'élève**

*«Ranimer des ordinosaures»*

**Choisy Infos.** *Des ordinateurs ont fait leur apparition à l'école maternelle Auguste Blanqui. Comment cela est-il arrivé ?*

**Romain Valtier.** *C'est grâce au concours de tous, parents et enseignants, que cela a pu se produire. Le point de départ est une annonce parue dans un journal et découverte par une maman d'élève il y a quelques années, informant qu'un ministère cédait une vingtaine d'ordinateurs à toute association qui serait intéressée. Grâce au relais pris par le directeur de l'école maternelle, les ordinateurs ont pu être récupérés. Au total, 20 PC mais équipés d'aucun logiciel. Quand j'ai appris cela, j'ai rencontré monsieur Poupon, le directeur, pour envisager des solutions. Étant moi-même informaticien, je lui ai proposé mes services.*

**C. I.** *Vous lui avez proposé d'installer des logiciels libres ?*

**R. V.** *Tout à fait ! J'avais une bonne idée de ce qu'on pouvait faire. Il existe une distribution éducative complète sous Linux, donc du logiciel libre. C'est l'Asri (Association Solidaire de Revalorisation Informatique) qui œuvre pour offrir, clé en main, l'accès à tout l'ensemble du panel des outils pour accompagner les enseignants et les enfants de l'école maternelle jusqu'à la fin de l'élémentaire. Leur objectif : ranimer des « ordinosaures » ! C'est donc du téléchargement libre. On grave un CD qu'on insère ensuite dans la machine et quasi automatiquement l'installation se fait sur l'ordinateur. On y trouve des logiciels de jeux et des logiciels éducatifs. Une machine type a été installée dans la salle des professeurs afin que chacun puisse s'approprier l'outil.*

**Propos recueillis par Claude Bardavid**

Football

# Kenza, une touche féminine

**Les 17 et 18 juin, ils seront encore plus de 500 garçons et filles au stade Jean Bouin pour la 17e édition du Challenge Bailly, un tournoi de foot réservé aux poussins et aux benjamins. Parmi eux, Kenza, 11 ans, une passionnée du ballon rond.**

© Aumercier

*S'entraînant principalement avec les garçons, Kenza se distingue par une qualité remarquable de dribbles.*

© Aumercier

Madjid Allaoui lance dans un grand sourire : « *Elle supporte l'Olympique de Marseille. Alors, à la maison, c'est un peu la guerre.* » Le footballeur amateur a transmis sa passion pour le ballon rond à sa fille, mais pas celle pour son club de cœur, le Paris-Saint-Germain. À 11 ans, Kenza a déjà passé la moitié de sa vie à taper le cuir. À Orly, d'abord, puis à l'Association Déclic, et enfin à l'Association Sportive Choisy-le-Roi (ASCR) depuis 2009. L'adolescente est une mordue. Bien plus qu'un loisir, le ballon rond constitue son lot quotidien : « *Je fais du foot à l'école. Quand je rentre, je fais mes devoirs et je ressors pour aller jouer dans le quartier,* explique cette petite brune au sourire timide. *Je joue contre des plus grands que moi, cela ne me dérange pas, j'ai l'habitude.* »

À Choisy, elle s'entraîne aussi principalement avec les garçons. En poussin, seules quatre filles sont inscrites. Cette situation ne la dérange pas vraiment. Elle fait ses gammes au sein d'un groupe où elle se sent bien. « *C'est une jeune fille puissante et rapide,* loue Diahara Konaré, *son entraîneur. Elle est aussi une attaquante prolifique, même si elle n'est pas toujours à fond et peut la jouer facile.* » Comme de nombreux enfants, Kenza rêve de faire de sa passion une profession. Suivie par le club de Juvisy-sur-Orge, plusieurs fois champion de France, son rêve pourrait peut-être se réaliser un jour. « *J'aimerais jouer à Marseille* », souffle-t-elle. Elle aurait alors une nouvelle occasion de taquiner son père.

**Challenge Bailly**
**18 et 19 juin, stade Jean Bouin.**
**www.as-choisy-le-roi.com**

94 L'Attitude Sport

# Prime à la nouveauté

© D.R.

*Le temps d'un après-midi, le parc du Grand Godet accueillera des disciplines sportives très peu connues comme le football américain.*

Du 100 % inédit ! Le samedi 25 juin, le Comité Départemental Olympique et Sportif du 94 (CDOS 94) organise une manifestation originale autour de disciplines rares et méconnues.

Le temps d'un après-midi, le parc du Grand Godet accueillera des associations locales dédiées à des activités tels que le football américain, le twirling bâton (une combinaison de gymnastique et de danse avec maniement du bâton), le kajukenbo (mélange de plusieurs arts martiaux), le baseball, le football féminin, la capoeira, etc. Plusieurs clubs choisyens prendront part à l'événement, parmi lesquels les Loups Blancs, l'Association Sportive Féminine Choisy (ASFC), le Kajukenbo et le Boxing Club SCCR. La rencontre sera rythmée par des démonstrations et des initiations, et une rétrospective sur les Jeux olympiques, de l'Antiquité à nos jours. Plusieurs sportifs de haut niveau seront aussi sur place. L'initiative, baptisée 94 L'Attitude Sport, est menée en partenariat avec le Conseil Général du Val-de-Marne et plusieurs villes (Choisy-le-Roi, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges et Orly) afin de faire connaître les associations locales et d'encourager la pratique sportive, notamment auprès du public féminin.

**Stephane Laforge**

**Parc des Sports et de Loisirs du Grand Godet, samedi 25 juin à partir de 14 h. Entrée libre. CDOS 94. Tél. 01 48 99 10 07. www.cdos94.org**

## Témoignage

**Stéphane Yvon, président du club de kick-boxing Boxing Club SCCR**

*« Participer à cet événement est pour nous l'occasion de promouvoir notre sport. S'il commence à être un peu médiatisé, il appartient encore aux sports de l'ombre. Réaliser des démonstrations va permettre de donner une image réelle de la discipline, éloignée de la caricature d'une activité violente de machos. Nous comptons ainsi dans nos rangs beaucoup de filles qui viennent pour travailler leur souplesse, le cardio ou se renforcer musculairement. »*

## En bref

### SCCR Tennis
### Tournoi Open Jeunes

Du 4 au 19 juin, sur les courts du stade Jean Bouin, près de 150 joueurs et joueuses vont se mesurer lors de ce tournoi inscrit dans le cadre des compétitions départementales. Le tournoi réunira des compétiteurs âgés de 11 ans à 16 ans, classés ou non.

### SCCR Rugby
### Un classique

Le tournoi interscolaire fait figure d'incontournable dans le paysage sportif choisyen. Cette 12e édition rassemblera 60 classes de CM1 et CM2 de Choisy, Orly et Créteil au stade Jean Bouin, les 9 et 14 juin. Plus de 1 500 rugbymen en culotte courte participeront à cette compétition qui conclut une année de pratique de l'ovalie et de sensibilisation à ses valeurs : respect, solidarité, non-violence.

### SCCR Badminton
### Le plaisir du jeu

Près de 170 joueurs, 47 clubs et 3 ligues représentés. Présentation chiffrée de la compétition de badminton qui rassemblera des sportifs de toute la France au gymnase René Rousseau, les 4 et 5 juin. « *C'est la 2e édition de ce tournoi dédié aux compétiteurs des séries D et aux licenciés non classés,* précise Alexis Charrière, en charge de l'organisation. *Cette rencontre va permettre à chacun de terminer la saison en jouant simplement pour le plaisir.* »

### Gymnastique
### Danse !

Finir la saison en beauté ! Voilà ce que propose la Municipale. Le 25 juin, le club de gym invite à découvrir le spectacle concocté par ses adhérents autour du thème de la danse. L'après-midi sera aussi marquée par une démonstration de gym acrobatique. À partir de 16 h. Gymnase René Rousseau.

**S.L.**

# Expressions des groupes

La rubrique «Opinions» est un espace de libre expression réservé aux groupes politiques constitués au sein du Conseil municipal.
Les textes ci-dessous sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

## Groupe mouvement Démocrate

### Europe, Relations Internationales et respect des valeurs

Lors du Conseil Municipal de mai, la création d'une commission municipale « **Relations Internationales** » était soumise au débat et au vote. Cette commission s'inscrit dans la continuité du collectif « Vie Internationale » qui existait jusqu'alors et vient compléter l'ensemble des commissions municipales chargées de préparer les décisions du Conseil Municipal et de proposer des solutions aux problèmes concrets des choisyens.
Nous sommes convaincus que, dans un contexte de mondialisation et de globalisation des échanges – marchands, financiers, culturels, etc. – **la question des relations internationales est désormais**, que nous le voulions ou pas, **au cœur de notre vie quotidienne**. Jean-Claude Casanova, président de la Fondation nationale des sciences politiques et directeur de la revue Commentaire, a récemment déclaré, lors d'une conférence sur le thème «**Démocratie et mondialisation**» à l'Université Populaire du Mouvement Démocrate que « la démocratie moderne s'est construite et a prospéré dans le cadre national. Jusqu'à une époque récente, les problèmes rencontrés par la société étaient discutés et traités à l'intérieur de la nation. La mondialisation contemporaine bouleverse l'équilibre démocratique : en créant de nouveaux problèmes dépassant la capacité d'intervention des gouvernements, elle menace de réduire nos démocraties à l'impuissance. ». Il nous apparait donc comme indispensable que chaque échelon démocratique se saisisse de cette problématique, non pas pour résoudre les problèmes à la place des gouvernements ou des organisations internationales, mais pour y jouer trois rôles essentiels :

- **échanges** - culturels, économiques – avec des partenaires européens et mondiaux,
- **valorisation de l'image de la collectivité** à différents échelons, en particulier auprès de l'Europe,
- **solidarité et soutien** aux peuples en difficulté.

C'est ainsi que nous avons proposé que cette commission soit dénommée « **Europe et Relations Internationales** », car les Relations Européennes doivent avoir une part importante dans les Relations Internationales de la ville de Choisy-le-Roi : nous sommes jumelées avec trois villes européennes, la construction de l'Europe des peuples et des citoyens, active et solidaire, est **non seulement une nécessité mais un devoir.**
Bien que cette proposition n'ait pas été acceptée, nous avons approuvé la création de cette commission et **nous y défendrons les idées présentées ci-dessus.**
Cependant, **nous n'accepterons pas que le travail de cette commission** se déroule dans le climat délétère qui a prévalu à l'occasion de la création de celle-ci et qui a entrainé le départ de 10 conseillers municipaux, de différentes sensibilités, du Conseil Municipal. **Nous en appelons, de nouveau, au respect des valeurs, des sensibilités et des vécus** de chacun : à défaut nous interromprions notre participation à cette commission.

**Jean-Marc BRIENNON pour le Groupe Mouvement Démocrate**
**www.mouvementdemocrate-choisyleroi.fr**

## Union choisyenne pour l'Alternance

**(UMP-Parti Radical-Gauche moderne-Sans étiquette)**

### Sortie de route

Ce mercredi 18 mai s'est déroulé le conseil municipal portant entre autres sur l'approbation du budget supplémentaire 2011. Schématiquement, il s'agit d'ajuster le budget proposé en début d'année en ajoutant des sommes dégagées sur l'exercice précédent et surtout le montant des subventions versées par l'Etat qui sont devenues définitives. Après les pleurs habituels de la majorité se plaignant du désengagement du gouvernement, les chiffres prouvent une fois de plus qu'il n'en est rien.

**Bonne surprise, les subventions augmentent plus que prévu.**
**L'Etat ne se désengage pas malgré les difficultés économiques auxquelles le monde entier est confronté.**

Le budget de notre commune s'élève donc à **98 362 941 €**, somme importante qui devrait permettre de donner un autre visage à notre ville si une certaine idéologie maintes fois dénoncée dans cette rubrique ne s'invitait dans toutes les décisions prises.
Pour preuve, notre municipalité a cru bon de fêter le Président Ho Chi Minh, cet éminent bienfaiteur de la France, comme chacun sait, avec, bien sûr, tous les frais de la manifestation (dîner, pubs, etc...) réglés avec l'argent de vos impôts, que cela vous plaise ou non.
La majorité a cru bon également de créer une commission au service de l'international avec, encore, un budget à la clé permettant à nos élus majoritaires de voyager dans le monde à la recherche de je ne sais quelle reconnaissance, sous prétexte de dénoncer des conflits du ressort des Etats, qui d'ailleurs n'en trouvent pas la solution. Quelle prétention !
Lors du vote de cette commission, colère et incompréhension s'empara du conseil municipal dans les rangs mêmes de la majorité avec le départ de trois de leurs conseillers, dont une adjointe et nous profitons de cette rubrique pour rendre hommage à leur indépendance d'esprit, ce qui n'est guère facile en politique.
S'ensuivit une mise au poing ferme du responsable socialiste envers ses « amis » communistes.
Il faut dire que le débat proposé par certains tourna à l'analyse et le pour ou contre des conflits au Moyen-Orient avec tout l'arbitraire que cela engendre et ce qui, à notre sens, n'a rien à faire dans l'enceinte d'un conseil municipal qui est là pour traiter exclusivement des affaires de la commune. Décidément, le train de la majorité déraille.
Après une telle sortie de route faisant suite à bien d'autres incohérences, il ne tient qu'à vous de leur retirer le permis de diriger notre ville.

**Pour le groupe UCA,**
**Tonino PANETTA, conseiller municipal.**

## Groupe des élus Socialistes et Républicains

# Energie solaire : les incohérences du Gouvernement

Face à la crise énergétique, aux bouleversements climatiques, à la nécessité impérieuse de réduire les émissions de gaz à effet de serre, les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer. En effet, ce sont elles qui réalisent près de 75 % des investissements, elles sont les plus proches des citoyens et peuvent donc influencer les comportements individuels et collectifs.
C'est dans ce cadre que la Municipalité s'est engagée dans une démarche ambitieuse de développement durable en lançant l'élaboration d'un Agenda 21, en y associant le plus largement possible les habitants, les services municipaux et les partenaires économiques et institutionnels de la ville.
La question énergétique est au cœur de cette démarche. En effet, l'épuisement des ressources fossiles, leur coût de plus en plus élevé, la nécessité de lutter contre la précarité énergétique qui frappe de nombreux ménages qui ne parviennent plus à faire face à leurs factures de chauffage, imposent d'agir sur plusieurs fronts.
Les économies d'énergie d'abord, grâce à une gestion rigoureuse des consommations et à l'isolation thermique des bâtiments pour éviter les pertes de chaleur.
Le développement d'énergies renouvelables et locales ensuite, avec le développement de la géothermie, le renforcement des réseaux de chaleur alimentés par les usines d'incinération et même la récupération de la chaleur produite par les eaux usées.

**Enfin, il existe une énergie inépuisable et non polluante, c'est l'énergie solaire.** C'est donc tout naturellement que notre ville a décidé, en 2010, d'installer une centrale photovoltaïque de 1000 m$^2$ sur la toiture du groupe scolaire Langevin. Cette opération a été réalisée dans le cadre des **objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement** et après accord par EDF du rachat de l'électricité qui sera produite.

**Or, de manière unilatérale et brutale, le Gouvernement a décidé, au mois de décembre 2010, de suspendre l'obligation d'achat par EDF et de modifié les modalités et les conditions de fixation du prix de vente de l'électricité.**

Cette décision est lourde de conséquence pour de nombreuses collectivités locales qui comme Choisy-le-Roi ont consenti un effort financier pour répondre aux exigences de la transition énergétique. Elle totalement injuste car elle s'applique de manière rétroactive à des opérations déjà réalisées qui n'attendaient plus que leur raccordement. De plus, elle fragilise l'ensemble la filière photovoltaïque à un moment où justement on devrait soutenir l'émergence de ces nouveaux gisements d'emplois.

**C'est cette situation inadmissible et incohérente que, sur proposition des élus de la majorité, le conseil municipal a dénoncé en adoptant un vœu lors de la séance du conseil municipal du 18 mai dernier.**

**Nadia BRAHIMI**
**Maire-adjoint chargée du développement durable**

## Groupe des élus Communistes et Partenaires

# « Le CANCER de la SOCIETE » c'est le CHOMAGE ? non ... !

Peut être « les énormes profits retrouvés des banques ? » non ... !
sans doute « les 40 milliards de dividendes reversés aux actionnaires du CAC 40 ? » non ... ! alors les « amnistiés de l'ISF ? » non ... ! etc
**... c'est le RSA et ses « ASSISTES » ! ... les immigrés ! les demandeurs de logements sociaux !**

**Vous les Choisyens**, allocataires du RSA parmi les 1,8 millions de bénéficiaires, vous êtes des « **assistés** », peut-être des « **fraudeurs** », ... selon l'UMP L.Wauquiez et certains de ses amis ! Il faut vous « **punir**» de 5 h de travail social obligatoire par semaine (d'autres proposaient 20 h !) ... Incapables de relancer l'emploi, ils veulent limiter les minima sociaux à 75 % du SMIC, en faisant croire qu'en France on gagne plus à ne rien faire qu'à travailler !
C'est une **insulte** à toutes et tous ceux qui survivent difficilement et qui voudraient bien accèder un emploi pour retrouver une véritable dignité et les moyens de faire vivre leur famille... en plus, c'est **faux et mensonger** comme le disent tous les observateurs, dignes de foi, en premier lieu celui qui l'a mis en place Martin Hirsch ! ...Un couple au RSA ne touche que 65 % des revenus d'un couple au SMIC... !
**Les « véritables assistés » de notre société sont les plus riches qui échappent à l'impôt** par toutes sortes de dispositifs (niches fiscales, bouclier fiscal, exonérations diverses, etc...) la droite « populiste » ne propose pas par contre de plafonner les plus hauts revenus !
Par ailleurs on assiste dans le même temps à une **remise en cause de la protection sociale des vieux travailleurs immigrés,** en situation régulière ...
En plus, le gouvernement vient «d'aménager » l'**Impôt Sur la Fortune**, en « dispensant » de l'impôt 320.000 « petits porteurs » disposant d'un patrimoine compris entre 800.000 et 1,3 millions d'€ et pour les autres le taux d'imposition est diminué, par exemple, pour un patrimoine 4,8 M d'€ ce sera un impôt de 25.000 € ... ! : Résultat, l'ISF qui rapportait 4,5 milliards d'€ n'en rapportera plus que 2,3 milliards d'€ !!!
Rappelons que le **bouclier fiscal** a coûté à l'Etat près de 600 millions d'€ en 2010, reversés aux plus aisés ... !
**Haro sur la loi SRU** qui impose 20 % de logements sociaux par ville pour les nombreux demandeurs de logement (à Choisy le Roi, 2300 demandeurs alors qu'on est environ à 33 % de logements sociaux) elle est régulièrement la cible de la frange la plus extrémiste de la droite libérale : leur dernière « trouvaille » : ajouter aux logements sociaux – certaines villes sont à 3 ou 4 % - les accessions à la propriété pour arriver à 20 % **sans logements sociaux !** scandaleux !
**Incapables de régler les problèmes** qui se posent à notre pays (éducation, logement, santé, etc ...), le gouvernement, l'UMP et une grande partie de la droite dite « populaire », à force de **courir après le FN** sont en train de le rattraper ... les **déclarations nauséabondes** de Mrs. Hortefeux, Gueant et d'autres sur l'immigration contribuent un peu plus à dresser les citoyens les uns contre les autres et à stigmatiser les plus fragiles ...

**NOTRE PAYS A BESOIN D'ESPOIR ET DONC D'UN VERITABLE CHANGEMENT.**

**Gérard CHAMBON**
**Groupe Communiste et Partenaires**

**20%** de remise
sur le fauteuil relax Admiral
jusqu'au 30 juin 2011

MEUBLES
EUSTACHE

12, av. de la République - Nationale 305
94600 CHOISY-LE-ROI (face mairie)
Tél. : **01.48.84.76.84**

PASTEUR
Votre Clinique
Médico - Chirurgicale

URGENCES 24H/24
Tél : 01 45 73 35 36

22 rue de la Petite Saussaie
94 400 Vitry sur Seine
Standard: 01 45 73 35 35
pasteur-vitry@gsante.fr

Générale de santé
CLINIQUE PASTEUR

Collecte des OM
Tri sélectif
Centre d'enfouissement technique
Propreté urbaine
Déchets industriels
Nettoyage industriel

GROUPE NICOLLIN
www.groupenicollin.com

PRÉSERVONS
L'ESSENTIEL

ENVIRONNEMENT
Redonnons sa place à l'homme au centre de son environnement !

ENGAGEMENT
Nous respectons vosengagements !

FIABILITÉ
Nous ne sommes pas un acteur historique par hasard

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
Groupe Nicollin
14, rue Benoît Frachon
94500 CHAMPIGNY
Tél. 01.45.16.31.98
Fax:01.45.16.56.15

# Accès aux droits

**Toutes les permanences**
La Ville a mis en place un vaste réseau de permanences permettant de faciliter aux Choisyens l'accès aux droits. Voici les lieux et les horaires de ce dispositif.

**- Permanences d'avocat**
Les 1er, 2e et 4e samedis du mois de 8 h 45 à 11 h 30
Le 3e mercredi du mois de 14 h à 16 h 45
Sur rendez-vous au : 01 48 92 41 98
Hôtel de ville - Place Gabriel Péri.

**- CIDFF** (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)
Le lundi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Ancienne mairie. Tél. 01 48 92 44 44.

**- Droit au logement.** Permanence de la CNL (Confédération Nationale Logement)
2e jeudi du mois de 15 h 30 à 17 h 30.
Sur rendez-vous au 01 43 91 11 11.
Ancienne mairie

**- Aide aux victimes, correspondant du Parquet**
Le mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h
Le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 15 h
Ancienne mairie.
Tél. : 01 48 92 44 44.

**- Permanence de l'écrivain public** (aide à la rédaction des documents administratifs...) :
- Le mercredi de 14 h à 17 h - Espace Mouloudji (1 place Pierre Brossolette).
Tél. : 01 48 53 41 55
- Le jeudi de 9 h à 12 h - Espace Langevin - 29 rue Albert 1er.
Tél. : 01 48 52 63 49
- Le jeudi de 13 h 30 à 16 h 30 - Ancienne mairie. Tél. 01 48 92 44 44.

**- CPAM** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
- Le jeudi de 14 h à 17 h - Espace Mouloudji (1 place Pierre Brossolette).
Tél. : 01 48 53 41 55

**- Permanence du conciliateur de justice**
Le mercredi de 14 h à 17 h 30
Sur rendez-vous au : 01 58 42 47 09
Ancienne mairie

**- Permanence de Société Famille Individu**
L'association SOFI (Société Famille Individu) aide les personnes et familles victimes de mouvement sectaire se trouvant en situation de détresse et informe la population sur les principes et méthodes des diverses organisations sectaires.
Chaque 2e mercredi du mois, de 14 h à 17 h, à l'ancienne mairie.

# Le mot de la diététicienne

## Cet été, convivialité et équilibre autour du barbecue

Quel plaisir de se réunir autour d'un barbecue estival en famille ou entre amis ! Soyez rassurés, l'alliance saveur et équilibre est possible avec le barbecue. L'essentiel est d'être vigilant sur la quantité et la qualité des graisses. Le choix des viandes est donc primordial. N'hésitez pas à remplacer côte de bœuf, côte d'agneau ou entrecôte par un bifteck, un steak haché (5 % MG), une escalope ou une côte de veau. Concernant la viande de porc, préférez le filet mignon et la côte à la poitrine ou aux saucisses. La volaille (escalope de dinde, cuisse de poulet sans peau ou brochette) est à favoriser. Pensez également aux poissons gras comme la sardine ou le saumon qui contiennent des omégas 3. Pour accompagner la grillade, remplacez les chips ou pommes sautées par des salades composées à base de féculents (pâtes, riz basmati, blé) et légumes. Les huiles d'olive et de colza sont parfaites pour l'assaisonnement. Le plat peut être précédé d'une entrée (tomates cerise ou melon) et suivi d'un dessert léger et frais (salade de fruits, pastèque, cerises, fraises). Dernière recommandation pour un barbecue sain et équilibré : privilégier l'utilisation d'un barbecue électrique ou vertical afin d'éviter le contact de la graisse et du charbon. La fumée qui se dégage est alors composée d'hydrocarbures, toxiques pour la santé.

# Menus des cantines scolaires – Juin 2011

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| Du lundi 6 au vendredi 10 | Salade verte<br>Raviolis de saumon<br>Yaourt nature bio<br>Pomme | Concombre et maïs<br>Sauté de bœuf<br>Haricots verts persillés<br>Cantal<br>Kiwi | **Repas froid**<br>Melon<br>Rôti de porc<br>s/p rôti de dinde<br>Salade de pommes de terre<br>Saint-Paulin<br>Pêche au sirop | Cœur de palmier<br>Paëlla au poulet<br>Fromage blanc sucré<br>Fraises | Tomate et maïs<br>Suprême de colin<br>Poireaux à la crème<br>Carré de l'Est<br>Beignet aux pommes |
| Du lundi 13 au vendredi 17 | FÉRIÉ | Pâté de volaille<br>Hachis parmentier<br>Yaourt aromatisé<br>Kiwi bio | Pois chiches et tomates<br>Dés de colin<br>Ratatouille et riz<br>Fromage blanc nature<br>Cerises | Pastèque<br>Rôti de bœuf<br>Frites<br>Tome noire<br>Crème dessert vanille | Concombre et maïs<br>Médaillon de merlu<br>Jardinière de légumes<br>Mimolette<br>Cocktail de fruits au sirop |
| Du lundi 20 au vendredi 24 | Dés de betteraves<br>Cordon bleu<br>Brocolis<br>Suisse aromatisé<br>Banane | **Repas froid**<br>Melon<br>Jambon blanc<br>s/p jambon de dinde<br>Taboulé<br>Gouda bio<br>Compote pomme mangue | Haricots verts et tomates<br>Bœuf bourguignon<br>Torti<br>Bûche mi-chèvre<br>Dessert lacté caramel | Salade de riz<br>Escalope de dinde<br>Petits pois<br>Saint-Nectaire<br>Salade de fruits frais | Salade verte<br>Parmentier de poisson<br>Fromage blanc sucré<br>Fraises |
| Du lundi 27 au vendredi 30 | Tomate croque sel bio<br>Sauté de veau<br>Courgettes persillées<br>Emmental<br>Riz au lait | Carottes râpées<br>Paupiette de poisson<br>Purée de haricots verts<br>Suisse nature<br>Banane | Salade verte<br>Tomate farcie sans porc<br>Riz<br>Port-Salut<br>Kiwi | Saucisson sec<br>s/p roulade de volaille<br>Poulet rôti<br>Flageolets<br>Yaourt aromatisé<br>Cerises | **Repas de fin d'année**<br>Melon<br>Poisson pané<br>Coquillettes sauce tomate<br>Vache Grosjean<br>Chou vanille |

numericable THD

# NOUVELLE BOUTIQUE

## 10 rue des Anciennes Cristalleries
## 94600 CHOISY LE ROI

**OFFRES SOUMISES À CONDITIONS RÉSERVÉES AUX NOUVEAUX CLIENTS PARTICULIERS. DISPONIBILITÉ SELON ZONES GÉOGRAPHIQUES, ÉLIGIBILITÉ TECHNIQUE OFFRE ET PACK SOUSCRITS. ENGAGEMENT 1 AN. FRAIS D'OUVERTURE DE SERVICE DE 50€. FRAIS DE RÉSILIATION 50€.** Règlement hors prélèvement automatique et hors carte bancaire : 2€ de frais de gestion par facture. Règlement hors prélèvement automatique : dépôt de garantie de 100€. **Conditions, dont détail des destinations et des chaînes HD, en boutiques ou sur numericable.fr. Chaînes HD et programmes diffusés en 3D :** nécessitent un matériel de réception (poste TV, connectiques et lunettes pour la 3D) et un décodeur compatibles. **Internet jusqu'à 30 ou jusqu'à 100 Méga :** débit théorique IP maximum en réception, carte sur éligibilité numericable.fr. Le piratage nuit à la création artistique. **Appels voix inclus, 2h max/appel, depuis la ligne fixe Numericable par le câble vers les postes fixes (hors** n° spéciaux) en France métropolitaine et vers 60 ou 100 destinations fixes selon offre. **Option appels vers les mobiles :** appels voix depuis la ligne fixe Numericable par le câble vers les **opérateurs mobiles nationaux en France métropolitaine (hors** n° spéciaux et dans la limite de 200 correspondants différents/mois). **2h max/appel.**

Visuels : National Geographic Channel ©NGC, myZen.tv ©myzen.tv2011, Championnat du monde MOTOGP © Getty Images, Bob Sinclar © JB Thiele

NUMERICABLE, SAS au capital de 1.367.522,44€ - RCS Meaux 379 229 529. Siège social : 10, rue Albert Einstein 77420 Champs-sur-Marne. Conception et réalisation : CHANGE.

# État Civil

### Bienvenue à...

BEL HAJ RHOUMA Cyrina, AFFOUNE Saad-Mouaad, FELLAHI Ryless Mehdi, JEAN-THÉODORE–TOBET IPALA Aude, CAMARA Sekou, DOUCOURE Masiré, BINEY ZITOUNI Asmahane, RODRIGUEZ Romane, KOUO Joyce, RAKOTOARISON Ry Naly, TRAORÉ Barakisa, ALVES DA SILVA DE PAULA Emmanuelle, HADJI Inesse, BOISSIER Zoé, MOUTAABBID Camil, GUETARI Aziza, MEZIANE Salim, JARAMILLO ALVAREZ Mélannie, RIVET Taïs, JIANG Eva, MORCHID Sarah, EL HAJJI Maïssane, BOUAROURI Anis, SLIM Lina, RABAH Bilel, EL QUASSIRI Cimane, SAGAR Youssef, LGHACHI Aymen, NDONGUE-MBOULE Hendrix, FEUILLET Mathieu, BAH MANSARAY Souleyman, BUFTEA Abigail, SAMASSA Kaylla, ATTAL Beïla, AKDEN Emir, MBUILA NTANGU BOTULA Kervensia, MOTTAKEL Aya ; CAMPAGNAC Emma, GEORGE Raphaël, SAID Anaïs, PIECH Luc, HALLOUZ Sirine

### Ils nous ont quittés...

Jeannine RAELISOA-RABEMANANTSOA (30 ans), Lucie VIEYRES (97 ans), Marguerite ROSERON-ADDED (92 ans), Jeanne NADLER-CALTAGIRONE (76 ans), Luigi DE CIANTIS (60 ans)

### Ils se sont dit oui...

Pascal LOURDEL et Katia SOROMAN, Alexandre DUARTE et Christelle LAGUILLIEZ, Abdelrahim YAHI et Nahia GHILES, Alvaro DUARTE DE CARVALHO et Amélie PRUDHOMME, Nimalan CHANDRAMOHAN et Thanuja SIVASOTHINATHAN, Ahmed YAOUAL et Hanane JELLOULI, Amir BEN AMOR et Amira GHALI, Jean MOULARE et Hadiyatou DIALLO

## Numéro utile

**Urgences**

**Police secours :** 17
**Urgences :** 15 (un opérateur vous orientera soit vers le SAMU soit vers le service médical de garde SAMI – service d'accueil médical initial)

**CMS :**

**Équipe médicale :** 01 48 53 65 80.
**Équipe dentaire :** 01 48 53 65 90
**Pompiers :** 18 ou 01 48 52 33 40
**Pompiers (ligne de feu) :** 01 48 84 09 47
**Centre antipoison :** 01 40 05 48 48
**Hôpital intercommunal Créteil :** 01 45 17 50 00
**Urgences adultes :** 01 45 17 56 68
**Urgences pédiatrie :** 01 45 17 56 62 ou 66
**Urgences obstétrique gynécologie :** 01 45 17 55 55
**Dépistage gratuit VIH :** 01 45 17 55 00
**Henri-Mondor (Créteil) :** 01 49 81 21 11
**Kremlin-Bicêtre :** 01 45 21 21 21
**Paul-Brousse (Villejuif) :** 01 45 59 30 00
**Hôpital Trousseau (chirurgie enfants) :** 01 44 73 74 75
**Hôpital Foch (brûlures graves) :** 01 46 25 24 96
**Urgences dentaires (dimanche et jours fériés) :** 01 48 52 31 17
**SOS Vétérinaire :** 0892 68 99 33
**Commissariat :** 01 48 90 15 15
**Gendarmerie :** 01 48 90 16 25
**Protection civile (week-end) :** 01 42 07 74 74
**SOS enfants disparus :** 116 000
**SOS suicide :** 01 45 39 40 00
**SOS viol :** 0 800 05 95 95.

## Pharmacies de garde

**Dimanche 8 mai**
**PHARMACIE VERON**
3 avenue Rene Panhard - THIAIS
Tél. : 01 48 84 70 23

**Dimanche 15 mai**
**PHARMACIE ING**
1 rue Vasco de Gama - ORLY
Tél. : 01 48 53 50 69
**PHARMACIE WU YAO KWANG**
19 rue du pave de grignon - THIAIS
Tél. : 01 48 84 75 66

**Dimanche 22 mai**
**PHARMACIE BINAGHI**
17 avenue Victor Hugo - CHOISY-LE-ROI
Tél. : 01 48 90 87 17
**PHARMACIE THIRION**
50 avenue Victor Hugo - CHOISY-LE-ROI
Tél. : 01 48 90 87 14

**Dimanche 29 mai**
**PHARMACIE SAFFAR**
8 place du fer a cheval
Centre Commercial Orlydis - ORLY
Tél. : 01 48 53 40 88
**PHARMACIE BELLE EPINE**
Centre Commercial Belle Epine - THIAIS
Tél. : 01 46 86 39 64

**Jeudi 2 juin**
**PHARMACIE BREDILLET**
4 rue Louis Bonin - ORLY
Tél. : 01 48 53 42 91
**PHARMACIE DE L'EGLISE**
23 rue Robert Laporte - THIAIS
Tél. : 01 48 53 84 00

**Dimanche 5 juin**
**PHARMACIE DES MARRONNIERS**
2 bis avenue du 25 aout 1944 - THIAIS
Tél. : 01 48 84 21 28

## Pharmacie de garde de nuit

Pour connaître la pharmacie de garde de nuit (de 20 h à 9 h), il faudra appeler le commissariat (au 01 48 90 15 15) qui dispose de la liste des officines de garde du secteur. Mais attention, ce service n'est assuré que lorsque vous possédez une ordonnance. Dans le cas contraire, vous avez la possibilité de vous rendre dans l'une des deux pharmacies ci-dessous, ouvertes la nuit.

**Grande Pharmacie Daumesnil**
6 place Félix-Éboué. Paris 12e.
Tél. : 01 43 43 19 03
**Pharmacie Italie Tolbiac**
61 avenue d'Italie. Paris 13e.
Tél. : 01 44 24 19 72.

# Escale bien-être

Institut

**Mai 2011... 1 an déjà !!!!** Vous ne nous connaissez pas encore ?
Et vous avez envie d'un moment de détente, d'un moment rien qu'à vous ?

Dans un espace chaleureux, vous invitant à la relaxation et au bien être de soi venez profiter de nos soins aux senteurs chaudes et épicées, nos différents modelages aux pierres chaudes ou encore notre modelage des Milles et Une Nuits à la bougie. Dans notre gamme, un large choix de prestations vous est proposé, dont le SPA-JET, les UV, et notre nouvel appareil le Technispa, pour vos soins minceur.

Notre **Carte de Fidélité**
***soins beauté, minceur, évasions***
jusqu'à **-20%** de remise et chaque mois des **offres promotionnelles** affichées en vitrine

L'harmonie des couleurs, la lumière tamisée, les bougies, les senteurs et la musique éveilleront vos sens et vous transporteront dans un univers de bien être pour une détente absolue.

Vous partirez alors pour une escale à l'autre bout du monde...

Christelle et Clémence

**Tél. 01 48 52 39 65**

**7 avenue Gambetta - 94600 Choisy-le-Roi**

Du lundi au vendredi de 10h à 20h - Le samedi de 10h à 18h

---

Station Technique
Agréée

QUALIBAT

Professionnel du Gaz
GAZ NATUREL - GAZ PROPANE

Partenaire DolceVita de Gaz de France

CHAFFOTEAUX & MAURY

e.l.m.leblanc
Groupe Bosch

frisquet

Saunier Duval

De Dietrich

Vaillant

- FRISQUET - GEMINOX
- CHAPPEE - AUER - STYX
- IDEAL STANDARD
- VAP
- DE DIETRICH

# V.B. GAZ

**Dépannages appareils gaz**
**Détartrage d'installation**
**Contrat d'entretien**
**Ramonage**

**www.vbgaz.fr**

**5 rue Marcellin Berthelot**
**94400 VITRY-SUR-SEINE**
**Fax : 01 46 80 15 75**

**01 46 81 30 36**